

**BULLETIN
ANNUEL**
2017



COMMUNE DE
Saint-Genest
Malifaux

Sport - Nature - Culture

www.st-genest-malifaux.fr

Carnaval



**Exposition - rétrospective
sur l'histoire du cinéma**



Fuseaux et carreaux - couvige

ANIMATIONS associatives



Saint-Genest Passion

Critérium du dauphiné libéré



ÉDITORIAL



Directeur de la publication :

Vincent Ducreux

Responsable commission information :

Pascale Rochetin

Comité de rédaction :

- E. Gaillard-Coadon
- D. Gamet
- G. Mandon
- M.J. Meunier
- C. Moulin
- Y. Rochette
- M. Vigouroux
- D. Mandon

Crédits photos :

- S. Drevet
- A. Boudinhon
- M. Gallien
- D. Morel
- E. Sahuc
- D. Vialon

Conception graphique :
tv&co

Le mi-mandat est un moment privilégié pour faire un premier bilan et apprécier les changements intervenus au cours de ces trois dernières années. Si le changement peut être parfois déstabilisant, gardons à l'esprit ce mot de Winston Churchill : « *Il n'y a rien de négatif dans le changement, si c'est dans la bonne direction* ».

L'année 2017 voit l'aboutissement de deux actions prioritaires du mandat : la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'ouverture de la médiathèque.

L'ancien Plan d'Occupation des Sols de 1979 a été remplacé par le PLU, approuvé à l'unanimité par l'assemblée municipale. Nous avons veillé à préserver, pour mieux les mettre en valeur, la nature, les paysages et le cadre de vie, tout en favorisant le développement de l'agriculture et de l'activité économique.

Nous cultivons notre identité villageoise, autant que nous approfondissons notre ouverture à la vie culturelle. Depuis le mois de mai, la bibliothèque s'est transformée en médiathèque, dans cet objectif, toujours plus affirmé, d'enrichir l'offre culturelle genésienne et dans la continuité de la volonté des équipes municipales successives. Ainsi mûrissent les grands projets inscrits dans la durée. Alors ils transcendent et relient les générations. Voilà notre présent, à la fois reflet du passé et promesse d'avenir.

Tout cela est rendu possible par l'implication des femmes et des hommes qui ont au cœur la passion de leur territoire, c'est aussi cela la démocratie. Ce que Pierre Mendès France résumait ainsi : « *la démocratie est d'abord un état d'esprit* ». Celui-ci s'incarne dans notre participation à la vie collective et au changement. Plus particulièrement, je tiens à remercier celles et ceux qui ont contribué à leur manière, à une ou plusieurs étapes de la réflexion à la finalisation du PLU et de la médiathèque. Merci aux bénévoles, qui se sont impliqués hier dans la création et le fonctionnement de la bibliothèque, et qui aujourd'hui s'investissent dans son évolution en médiathèque. Ainsi, les projets marquent des aboutissements qui appellent de nouvelles adaptations.

C'est ensemble que nous pensons et vivons le changement à Saint Genest Malifaux dans nos rendez-vous individuels et collectifs qui nous permettent d'agir sur le court et le long terme. Chaque jour, nous sommes invités au changement et à l'anticipation du changement car « *face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement* » - Francis Blanche.

Très bel été 2017

Vincent Ducreux

Maire de Saint-Genest-Malifaux

*« Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue :
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai le vent baigner ma tête nue. »*

Arthur Rimbaud

SOMMAIRE

Animations associatives	2	Environnement :	
Dossier : Réalisations municipales	4-23	Saint-Genest-Malifaux et ses forêts	36-39
Budget 2017	24-27	Nouveaux commerces	40-41
Saison culturelle en images	28-30	Jeu	41
Personnel Communal	31	Archive : Tour de France 1997	42-43
Départ à la retraite de Noël	32-33	État civil 2017	44
Interviews	34-35	Hommages	45
		Classes en 6	46-47

DOSSIER



BILAN À MI-MANDAT

Trois ans d'action au service des Genésiens

À travers ce dossier nous souhaitons vous rendre compte des actions et des réalisations effectuées après trois ans de mandat.



UNE GESTION SAINTE ET RIGOUREUSE DANS UN CONTEXTE DE PLUS EN PLUS CONTRAINT

Malgré une augmentation maîtrisée de nos dépenses, la baisse rapide des dotations d'État depuis trois ans a eu pour principale conséquence la réduction de notre capacité d'épargne. Or, c'est elle qui nous donne la faculté d'éloigner le risque à long terme de l'effet de ciseau. Pour tenir l'engagement de ne pas augmenter les taux communaux des taxes d'habitation et foncière, nous sommes appelés à la vigilance budgétaire. Ainsi, nous nous efforçons, d'une part, de préserver les moyens nécessaires au maintien d'un fonctionnement de qualité et, d'autre part, d'engager les investissements qui préparent l'avenir, comme par exemple, en constituant des réserves foncières. **Vous pourrez prendre connaissance de l'état des finances communales dans l'article consacré au budget en page 24.**



VIVRE À SAINT-GENEST : LES PRIORITÉS AU QUOTIDIEN

La mission première de l'équipe municipale est de faciliter la vie quotidienne de tous, en garantissant le bon fonctionnement des services publics et en maintenant la qualité des équipements communaux.

1 | UNE COMMUNE ATTENTIVE AUX BESOINS SCOLAIRES

ET ÉDUCATIFS DES ENFANTS

Depuis la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires mise en place dans les écoles publiques a permis d'enrichir les activités scolaires, en lien notamment avec les associations locales.

Ces activités périscolaires, majoritairement culturelles et sportives, bénéficient jusqu'à aujourd'hui des aides de l'État et de la CAF et n'engagent aucun surcoût pour les familles car la différence est prise en charge par le budget communal. Grâce à une concertation efficace, des comités de pilotage réguliers qui réunissent les différents acteurs du projet et le concours de l'AFR (Association Familles Rurales), tous les enfants des écoles publiques, ont la chance de participer gratuitement à des ateliers, dans le cadre de la mise en œuvre de ces TAP (Temps d'activités périscolaires).



Coût des TAP :

- Budget 2014 10 181 €
 - Budget 2015 21 789 €
 - Budget 2016 25 181 €
- Budget prévisionnel 2017 : 28 000 €**



L'AFR gère également l'accueil périscolaire dans les locaux municipaux, ainsi qu'un accueil des jeunes enfants de la commune pendant les vacances scolaires.



En vue d'optimiser le système de réservation et de facturation du service de cantine pour les enfants de l'école de l'Étang, Philippe Massardier, adjoint délégué aux affaires scolaires, a mis en place une nouvelle organisation, plus souple, qui répond aux attentes des familles. L'encadrement des enfants au moment des repas pris au collège Saint-Régis a été renforcé par la présence d'un agent municipal supplémentaire.



À l'école de la République, les élèves vont se restaurer à la maison de Riocreux, accompagnés d'un agent communal. Une convention a été signée entre la Mairie et l'association La Sauvegarde 42, qui gère la maison de Riocreux, pour que cet accueil puisse se concrétiser.

La municipalité soutient activement les projets pédagogiques des écoles publiques et répond aux besoins exprimés par les enseignants. Ainsi, chaque classe primaire a été dotée d'un environnement numérique performant (tableaux numériques, ordinateurs...).

La commune participe au financement des classes découvertes, des associations de parents d'élèves et prend à sa charge le coût des transports à la piscine.



En fonction d'un planning élaboré par la commission travaux, les bâtiments des deux écoles communales sont régulièrement entretenus (réfection complète des toitures, rénovation des salles de classe en plusieurs tranches, remplacement de fenêtres) et adaptés aux normes en vigueur (accès PMR, économies d'énergie, isolation des combles, remplacement de radiateurs).

RÉALISATIONS 2016-2017

À L'ÉCOLE DE L'ÉTANG

- Réfection du couloir primaire et maternelle pour un coût de 6 200 € HT par l'entreprise Marinelli.
- Création d'un WC PMR, pose d'une rampe dans l'entrée principale et d'un lave-main sur pied autonome : travail exécuté par les employés municipaux.
- Installation de tableaux numériques interactifs dans quatre classes pour un coût de 16 500 €.



Projet

- Pose d'une clôture extérieure et muret pour un coût de 15 400 € HT au cours de l'été
- Sécurisation de la sortie de l'école pour un coût de 1 700 €, réalisée par les employés municipaux.

2 | UN SERVICE DES EAUX

ET DE L'ASSAINISSEMENT PERFORMANT

La municipalité conserve en régie directe la gestion de l'eau et de l'assainissement pour en maîtriser les coûts et assurer la qualité du service au quotidien.

La commission travaux, pilotée par Michel Teyssier, adjoint, a permis le renouvellement de cinq tranches du réseau d'eau potable depuis 2014 : rue de la Pierre du lièvre, de Maisonnettes à Gaillard, rues du Calvaire et de Montboisier, impasse de la mairie et liaison entre les réservoirs du Grand Bois et le hameau des Chomeys.

Parallèlement, les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales du secteur de Montboisier et de l'impasse de la mairie ont été mis en séparatif pour améliorer le fonctionnement de la station d'épuration.

Le contrôle par l'entreprise Holocène de tous les assainissements non-collectifs est achevé. Une convention a été signée avec l'Agence de l'Eau pour soutenir la réhabilitation des installations individuelles jugées prioritaires.



RÉALISATIONS 2016-2017

Liaison Le Grand Bois / Les Chomeys pour un coût de 300 000 € HT

Projet

6^{ème} tranche AEP rue de la Semène

3 | UN SERVICE DES SPORTS QUI S'ADAPTE AUX DEMANDES DES ASSOCIATIONS

🕒 Agrandissement du mur d'escalade

Le projet du club Canton Grimp', examiné en commission sports-jeunesse-éducation puis adopté en conseil municipal, a permis de renouveler le tracé des voies et de créer de nouvelles surfaces de grimpe. Inauguré le 5 septembre 2015, à l'occasion des 20 ans du club, le nouveau mur offre la possibilité d'accueillir des compétitions d'ordre régional et national.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions, les écoliers, collégiens, lycéens et sportifs, les matériels et infrastructures sont entretenus et renouvelés régulièrement. Tapis de gymnastique et de judo, tracteur pour la tonte du stade en herbe et des espaces verts équipé d'une étrave pour le déneigement, nouvelle auto-laveuse pour la salle des sports font partie de ces équipements.

À chaque période de vacances scolaires où les associations sportives mettent entre parenthèses leurs activités, la municipalité programme l'entretien des installations sportives.

Ainsi, le terrain de basket extérieur a été démoussé et rétracé.

La pelouse synthétique du terrain de football reçoit régulièrement un entretien spécifique. L'intervention consiste en une filtration et une dépollution profonde, un décompactage avant un brossage et un apport de granulats supplémentaires.

La réfection complète de l'électricité des vestiaires du foot et du club house a été entreprise, les peintures rafraîchies et un nouveau carrelage posé.

Pour la salle des sports, ce sont les travaux d'amélioration thermique qui se sont poursuivis avec le désembouage du circuit du plancher chauffant pour une meilleure répartition de la chaleur. Ceci s'accompagne aussi du contrôle périodique des buts de foot, hand, basket ou encore des prises d'escalade et le terrain de basket a été doté d'un nouveau tracé aux normes en vigueur.

Ces travaux qui représentent un budget conséquent ne se voient pas toujours mais permettent de maintenir les équipements communaux en bon état de fonctionnement et agréables pour tous les utilisateurs.





➤ Aménagement de nouveaux jeux d'enfants au parc de la Croix de Garry

Depuis l'automne 2014, les enfants bénéficient de nouvelles activités dans ce lieu de pleine nature très apprécié des familles.

RÉALISATIONS 2016-2017

- Nettoyage des deux courts de tennis extérieurs et réfection totale de l'un d'entre eux pour le montant de 6 436 € HT.
- Achat d'un tatami, constitué de 18 tapis pour le club de judo. Coût : 1605 € HT.
- Un nouvel éclairage à leds, plus performant et économique, a été installé à la salle des sports, suite aux recommandations du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire. Cela a permis de diviser la consommation par deux, générant une économie de 1730 € / an.
- Réfection des terrains de boule lyonnaise situés derrière la Mairie et de l'éclairage, dans le cadre de l'aménagement de l'espace autour de la nouvelle médiathèque.





Enfouissement des lignes à la Chomette.



Reconstruction de la ligne à Très Haute Tension.

4 | UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ADAPTÉ ET PLUS ÉCONOMIQUE

Soucieuse de conduire une politique de réduction des consommations énergétiques et de modernisation du réseau d'éclairage public, la municipalité a entrepris plusieurs chantiers depuis 2014. Toutes les lampes au sodium des rues de la Pierre du Lièvre, des Buissons, des Chalayes ainsi que celles du Centre Bourg ont été remplacées par des ampoules à leds. Depuis mai 2015, l'éclairage public est éteint de 23h30 à 6h, soit 400 lampes sur l'ensemble de la commune sauf au cœur du bourg. En 2017, la commune compte 505 foyers lumineux dont 107 à leds. Entre 2013 et 2017, la consommation de l'éclairage public est passée de 263 576 kWh à 133 970 kWh pour un gain de 6 600 € (selon bilan du SIEL du 9.06.17).

RÉALISATIONS 2016-2017

Afin d'améliorer le cadre de vie et de sécuriser les réseaux secs, tout chantier entrepris sur le territoire communal peut être l'occasion de procéder à la dissimulation des réseaux secs (électricité et télécoms). C'est ce qui a été fait en 2016 pour l'impasse de la mairie et en 2017 pour le hameau de la Chomette, suite au chantier de reconstruction de la ligne à Très Haute Tension Saint-Étienne/Praclaux.

5 | UN BUDGET VOIRIE CONSTANT ET UN SERVICE DÉNEIGEMENT EFFICACE

Chaque année, le budget voirie avoisine 200 000 € destinés à réaliser un programme de réfection de chaussée et de voirie rurale. Après les travaux d'assainissement, l'engagement avait été pris de renouveler la voirie des lotissements.

RÉALISATIONS 2016-2017

La commission voirie a donc proposé la réfection totale de la fondation, des revêtements et trottoirs des rues de la Pierre du Lièvre (93 694 € HT) en 2016, puis en 2017 de Montboisier (215 851 € HT) et du Calvaire (213 542 € HT) ainsi que différentes opérations de rénovation par application de « bi-couche » en secteur rural : la Combe, les Gauds, Berthoux.



Rue de Montboisier

Afin qu'en période hivernale, la population puisse circuler dans de bonnes conditions, au cœur du village et dans la campagne, les services techniques et des prestataires privés rémunérés par la commune, assurent un service de déneigement de proximité en utilisant un matériel performant, renouvelé régulièrement.



6 | ENTRETIEN RÉGULIER DES BÂTIMENTS PUBLICS



🕒 Mairie

Acheté en 1858 au Baron de Saint-Genest-Malifaux, le bâtiment de la mairie fait partie du patrimoine commun auquel sont attachés les Genésiens. Les municipalités successives se sont employées à mettre en valeur le bâtiment. Après des travaux d'accessibilité (rampe d'accès, monte personne, toilettes PMR...), la municipalité a entrepris en septembre 2014 le remplacement de l'ensemble de la corniche sur la façade principale du bâtiment. Par la même occasion, la zinguerie a été refaite à neuf.

En février 2015, l'isolation des combles de la mairie a été réalisée par la pose d'une laine de roche pour remédier au défaut d'isolation des combles du bâtiment.

🕒 Église



Projet

Après le remplacement complet de la couverture de l'église, en avril 2016, ce sont des travaux de rénovation intérieure qui vont être conduits : mise aux normes de l'électricité, de l'éclairage, rénovation des enduits et badigeonnage sont donc programmés pour cet automne.



AMÉNAGER LE CADRE DE VIE ET PRÉSERVER LE PAYSAGE

Le Plan Local d'Urbanisme a été définitivement approuvé, à l'unanimité, par le conseil municipal le 27 janvier 2017 après une enquête qui a permis au public de présenter ses observations. Si chacun a pu tout au long de la procédure s'informer de l'évolution du dossier, soit par le biais des bulletins municipaux ou du site internet communal et lors des expositions organisées en mairie en présence des élus, il n'est pas inutile de s'assurer que les grands objectifs de planification formulés par le conseil municipal le 16 décembre 2011 ont été atteints.

1 | PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES

Cet objectif principal s'est concrétisé grâce à une participation active des agriculteurs qui a débuté avec le diagnostic établi par la Chambre d'Agriculture et ensuite par le biais du travail en commission où tous les exploitants étaient conviés. Ainsi, les zones agricoles et naturelles représentent dans le nouveau plan d'urbanisme 4 599 ha contre 4 576 ha dans le document de 1991. L'élevage continue de participer au maintien de la qualité des paysages typiques (milieux ouverts, prairies...) qu'il façonne par les activités qui en découlent. La diversification engagée par la profession agricole se poursuit et c'est tout dernièrement le 11 avril 2017 que la charte régionale en faveur du renouvellement des générations en élevage caprin laitier a été signée par une vingtaine d'organismes de la filière caprine à l'Espace Jules Verne de Saint-Genest-Malifaux. De même, la vente directe trouve de nouveaux débouchés par le biais de structures nouvelles comme le groupe associant treize producteurs dans « Au Moulin de nos Fermes ».

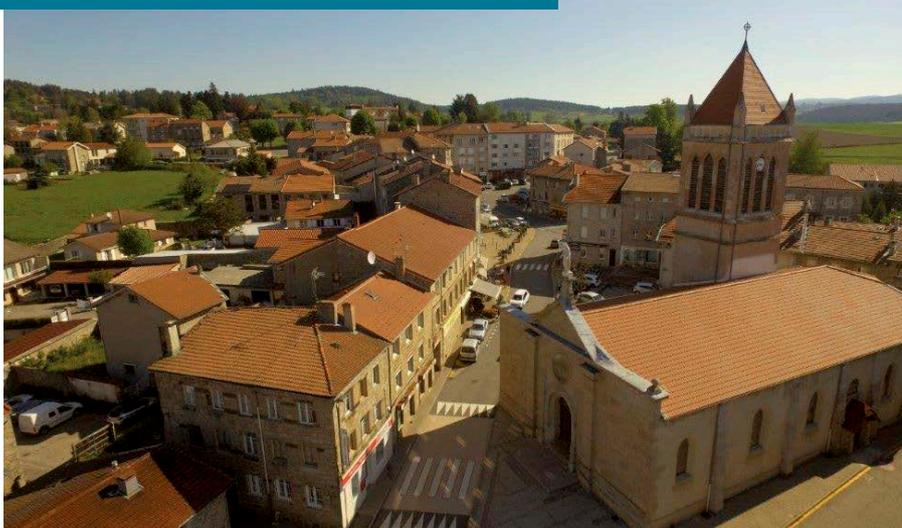


Concours national « Prim Holstein »
Saint-Étienne 2017 - 3^{ème} prix
obtenu par Thomas Basty

2 | DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le nouveau plan d'urbanisme et le règlement qui lui est associé favoriseront :

- L'extension de la zone artisanale des Trois Pins sans création de nouvelle voie.
- Le maintien et l'expansion des commerces et services de proximité dont le linéaire est identifié dans le centre-bourg.
- Le renouvellement des activités artisanales, industrielles ou de services dans les zones artisanales existantes à l'exception des reconstructions à usage commercial qui, désormais, ne sont plus autorisées.



3 | DÉVELOPPEMENT DES PÔLES ÉDUCATIFS, DE SANTÉ ET D'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES



La pérennité et le développement de ces différents pôles sont primordiaux pour le maintien de nombreux emplois de proximité.

Plusieurs dispositions ont été prises dans le nouveau règlement pour permettre aux différents établissements existants sur la commune de se développer, de changer de destination. De même la collectivité poursuit sa politique de réserve foncière pour permettre la concrétisation d'un projet de résidence « seniors » mais également une extension de la Maison de Retraite sur le site de la Font du Nais.

4 | PROTÉGER LES ESPACES NATURELS ET BOISÉS



Les zones naturelles et les forêts qui représentent 50 % de la surface totale de la commune constituent un patrimoine naturel protégé en raison de leur intérêt économique, écologique, paysager et touristique. Une nouvelle réglementation des boisements élaborée parallèlement au PLU est entrée en application en 2016. La préservation des zones humides et des périmètres de protection des sources ou barrages qui sont nombreux sur la commune est assurée par le nouveau règlement et les zonages mis en place.

5 | NOUVELLES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Au nombre de six, les opérations d'aménagement programmées ne pourront être mises en œuvre que progressivement. Une politique volontariste de réserve foncière permettra de réaliser prochainement la nouvelle gendarmerie à proximité du lotissement du Grand Horizon (rue du Velay) et de prévoir un nouveau lotissement sur le secteur des Trois Pins.

L'objectif de croissance annuelle de la population pour les prochaines années a été fixé à 1 % maximum. Le besoin en logements neufs, soit par réhabilitation dans le bâti existant, soit par nouvelles constructions est estimé à 236 logements sur 15 ans au maximum, soit environ 15 logements/an en moyenne.

Projet de la nouvelle gendarmerie



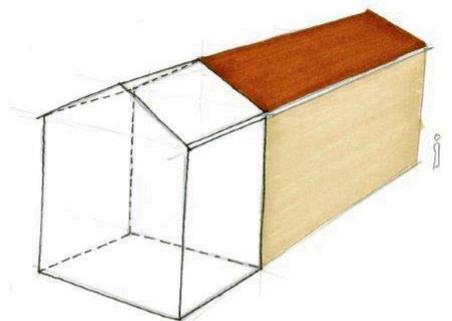
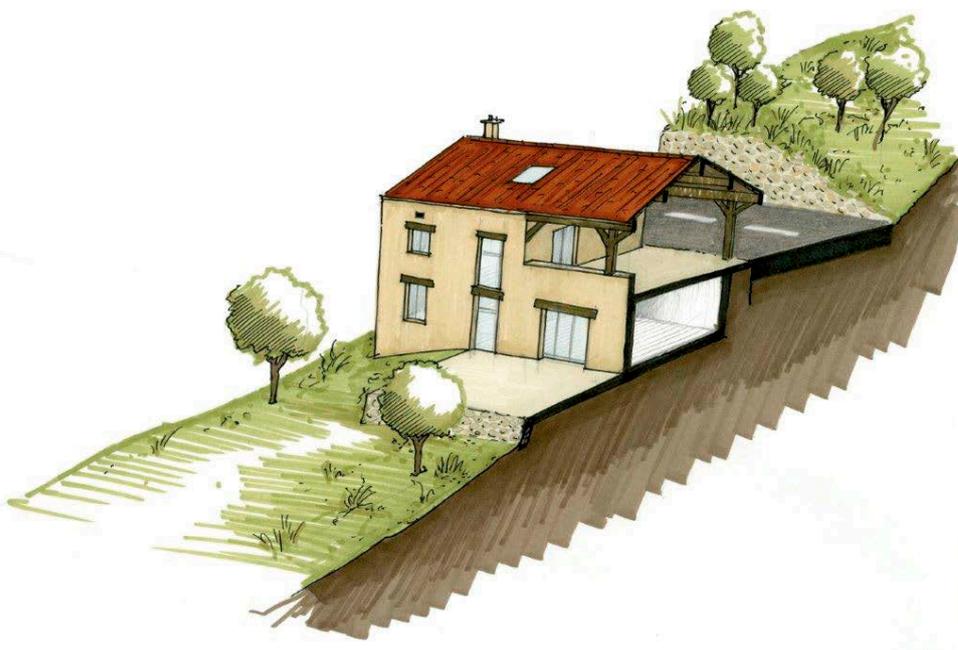


6 | UN HABITAT DE QUALITÉ

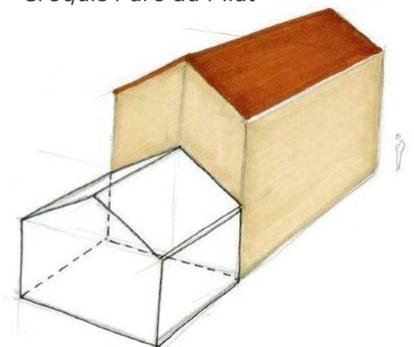
Tous les anciens bâtiments en pierre de pays et n'ayant plus de vocation agricole pourront comme par le passé changer de destination. Les constructions nouvelles situées en zone urbaine respecteront les dispositions de l'article 11 du règlement élaboré avec le Parc Naturel Régional du Pilat. L'ensemble de ces dispositions est consultable directement sur le site internet de la commune : [www.st-genest-malifaux.fr/vie municipale/s'informer/plan local d'urbanisme](http://www.st-genest-malifaux.fr/vie-municipale/s'informer/plan-local-d'urbanisme).

S'il fallait retenir une appréciation sur ce nouveau document d'urbanisme, elle pourrait être celle du commissaire enquêteur, à la fois regard extérieur et averti, qui a rendu un avis favorable et conclu son rapport ainsi :

« Le contexte législatif en termes d'urbanisme et d'aménagement est très contraint. La commune a établi un projet qui respecte ce cadre exigeant pour rester en harmonie avec les directives et les documents des structures territoriales supérieures. Le projet de PLU s'efforce de prendre en compte toutes les données. Saint-Genest-Malifaux est une centralité locale dans un territoire rural qui a de grands atouts paysagers et de qualité de vie, le projet de PLU le préserve et contient son développement en limitant les extensions. »



Croquis Parc du Pilat



Vous pouvez aussi vous référer aux précédents bulletins municipaux de 2007 et 2012 qui traitaient en détail l'évolution de l'urbanisme communal.

7 | LA RÉNOVATION DU CENTRE BOURG

Le centre bourg, cœur de notre vie villageoise, est sans doute le lieu de concentration par excellence des usagers, des activités et des contraintes.

C'est tout d'abord, le carrefour des usagers : piétons, cyclistes, motards, automobilistes, conducteurs de bus, de camions, d'engins agricoles, de grumiers... Chacun, selon les jours et les heures, porte différentes casquettes.

C'est aussi, le carrefour des activités : commerces, artisanat, entreprises, forains, services de santé, d'urgence, d'enseignement, activités associatives, services publics, moments festifs, loisirs, tourisme, cultes...

Le centre bourg est le symbole de ce vivre ensemble où se mêlent toutes nos vies quotidiennes. Il se veut fonctionnel, agréable et convivial car il doit à la fois permettre le bon déroulement de toutes les activités pour conserver notre dynamisme, et constituer un lieu propice à la rencontre pour savourer le temps qui passe.

C'est enfin le carrefour des contraintes.

Les contraintes de l'histoire : même si nous l'écrivons au présent pour demain, nous sommes les héritiers du passé, du positionnement des voies, des maisons, des immeubles, des édifices publics, de la croisée des chemins...

Les contraintes de la géographie : elle s'impose à nous dans l'organisation de l'espace, le relief, la répartition des activités...

Les contraintes des règles juridiques : le code de la route s'adresse à tous les usagers pour assurer

davantage de sécurité. Au croisement de deux départementales, le département de la Loire a son droit de regard. Les contraintes des finances municipales : comme chacun le sait, les finances ne sont pas extensibles et se resserrent régulièrement. D'autant plus que tout investissement aujourd'hui induit des dépenses de fonctionnement pour les générations suivantes.

Pour finir, les contraintes liées aux us et coutumes, propres à notre village dans des traditions bien ancrées, qui en font tout son charme et son attrait.

Face à cette concentration des usagers, des activités et des contraintes, le conseil municipal a décidé de s'appuyer sur l'expérience et les compétences du CEREMA (Centre d'Études et d'expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), car si des idées peuvent nous paraître intéressantes, elles peuvent se révéler contre-productives sur le terrain. Cet établissement public réalise un diagnostic (ce qui fonctionne bien et moins bien), valide avec nous des priorités et fera des propositions en fonction de l'ensemble des contraintes, pour améliorer, lorsque cela est souhaitable et possible, le partage de l'espace au cœur du village, en conservant son caractère rural.

Deux temps de réunions publiques se sont déjà déroulés, merci à celles et ceux (environ 70 personnes) qui ont participé activement.



Projet

La réflexion et le travail se poursuivent afin d'envisager des orientations d'aménagement pour la rénovation du centre bourg dont nous vous rendrons compte prochainement.

Carrefour rue Bergazzy et rue de la Semène

Une opportunité est apparue pour créer une réserve foncière sur la parcelle située au carrefour des rues Bergazzy et de la Semène et envisager ici à la fois un espace paysager et un stationnement complémentaire utile aux usagers des commerces et services de la rue de la Semène. La parcelle a donc été acquise dernièrement au prix de 75000 €.



Feu vert pour la construction de la nouvelle gendarmerie

Depuis le mois de juillet 2016, le dossier a transité par les différents services de la Gendarmerie, au niveau local puis régional et enfin à Paris. La gendarmerie nationale dans un courrier du 10 mars 2017 à Loire Habitat a validé le choix du terrain le long de la rue du Velay après le lotissement « le Grand Horizon ». Selon un cahier des charges très précis, un avant-projet détaillé s'élabore actuellement pour répondre à toutes les fonctionnalités de ce service. L'avant-projet détaillé a été formalisé avec Loire Habitat (voir plan page 14).

8 | AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER BOTANIQUE

EN PARTENARIAT AVEC L'ONF

Cette réalisation fait l'objet de l'article que vous pouvez lire page 38, avant de vous rendre sur les lieux pour mieux le découvrir.

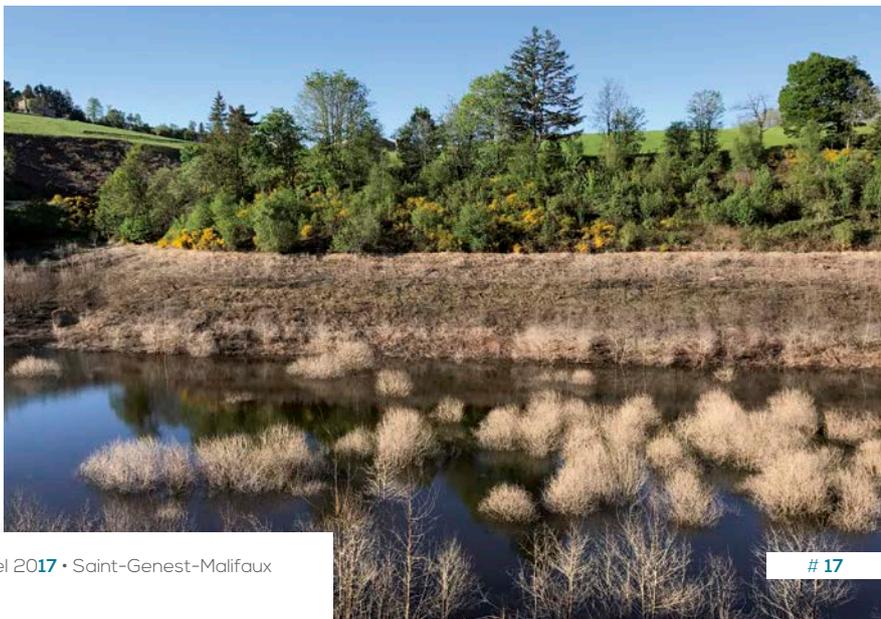


9 | FLEURISSEMENT ANNUEL

Un travail important de préparation et de rédaction, en concertation avec l'équipe technique, fait de 2017 une année charnière au vu de la présentation au label « une fleur ». Ce défi nous est lancé après 7 ans de maintien à la 1^{ère} place du concours départemental des villages fleuris dans la catégorie « Montagne ». Au-delà de la suppression totale des engrais et désherbants chimiques dans tous les espaces verts publics, la commission fleurissement espère vous surprendre encore cette saison.

10 | BARRAGE DES PLATS

Après la remise en eau en 2015, le niveau de l'eau a été abaissé pour enlever les végétaux qui produisaient du phosphore. Ce nettoyage achevé, l'eau devrait retrouver ses qualités premières. Avec les beaux jours, nous espérons que le barrage, dont Saint-Étienne Métropole est gestionnaire, retrouvera ainsi toute sa magie, lorsque le soleil s'y reflète et joue avec les sapins.



SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME

1 | UNE AGRICULTURE DE MONTAGNE DYNAMIQUE

CONFORTÉE PAR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Cette qualité de vie que nous offre notre environnement naturel, nous la devons également aux exploitations agricoles de la commune qui participent par leur travail au maintien de la qualité des paysages. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme confirme cette vision d'une agriculture raisonnée tout en permettant son développement par une maîtrise de l'urbanisation.



2 | PROMOUVOIR L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

De juillet à septembre 2015, le maire, le conseil municipal, les commerçants et les habitants se sont mobilisés contre l'installation d'une grande surface commerciale.

Après des réunions d'échanges et un fort engagement des commerçants, un argumentaire, aussi précis que complet, deux interventions du maire en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) à Saint-Étienne et en Commission Nationale (CNAC) à Paris auront été nécessaires pour défendre la vitalité de notre cœur de village. Le projet de supermarché a reçu un avis défavorable à Paris ce qui a entraîné le refus du permis le 13 novembre 2015.

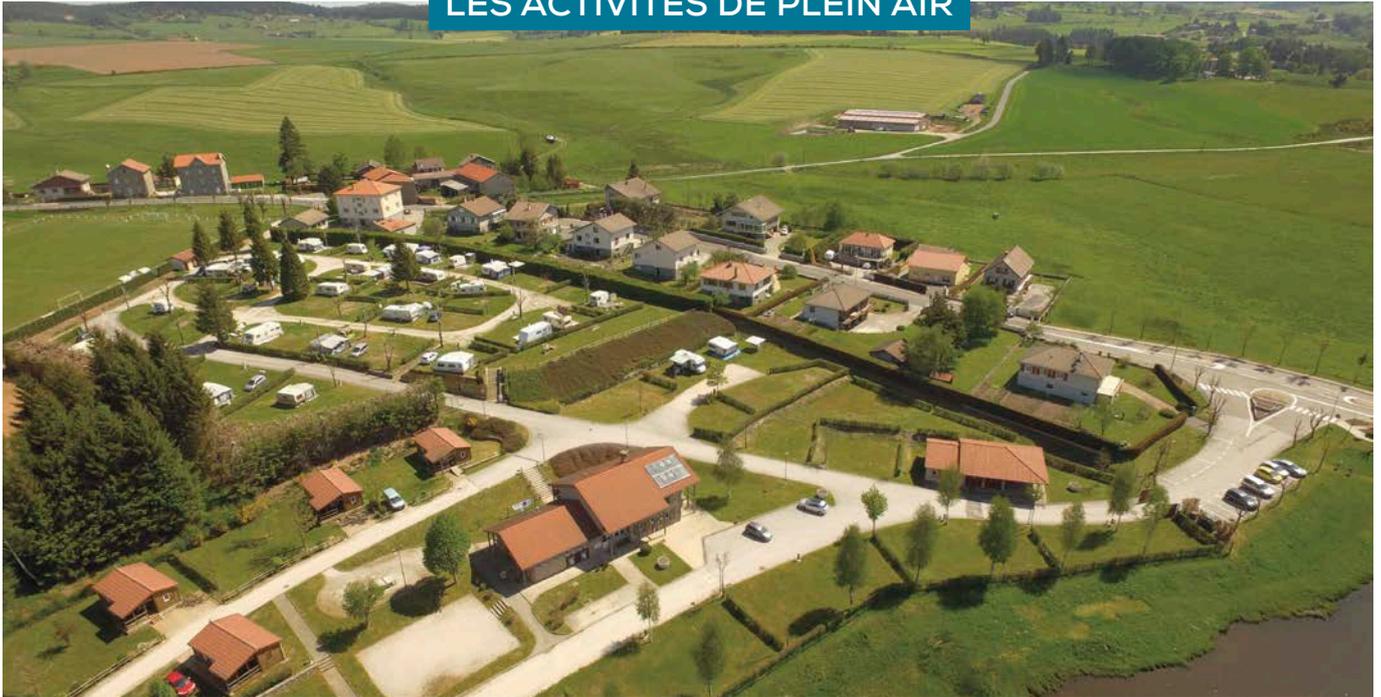
Un large choix de commerces, de services, une palette d'entreprises et d'artisans diversifiée, font de Saint-Genest-Malifaux un territoire fort de savoir-faire et de passions.



Projet

Pour poursuivre le développement de l'économie locale, une nouvelle zone artisanale à côté de celle des Trois pins est en cours de réflexion en partenariat avec la Communauté de Commune des Monts du Pilat.

LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR



📍 Camping

Le camping municipal de la Croix de Garry, classé 3 étoiles, rassemble :

- 65 emplacements de camping dont 33 emplacements annuels,
- un gîte collectif de 15 places labellisé « Gîte de France »,
- 8 chalets loisirs dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite.

RÉALISATIONS 2016-2017

Dans la continuité de l'engagement pour la réduction de la facture d'électricité et de la modernisation de l'offre auprès des campeurs, des travaux de remplacement des bornes et mâts d'éclairage ont été effectués.

Le montant de la participation communale s'élève à 47 087 € HT.

📍 Habitations Légères de Loisir (H.L.L.)

Au fil des années, nous constatons une réelle attractivité pour la location des chalets loisirs. Un projet de construction de nouveaux H.L.L. au camping est à l'étude. Lors de la construction des huit habitations en 2004, la municipalité avait anticipé la possibilité d'augmenter cette offre d'hébergement. Ainsi, le terrain destiné à ce projet a été réservé au cœur du camping.



Projet

Dans le programme d'entretien régulier et pour le renouvellement du classement « Gîte de France », les peintures de toutes les chambres du Gîte seront refaites.



VIE ASSOCIATIVE, SOCIALE, SPORTIVE ET CULTURELLE

1 | MÉDIATHÈQUE

La transformation totale du bâtiment de l'ancienne maison de l'Agriculture et la rénovation de ses abords font de l'impasse de la Mairie un nouvel espace très ouvert. Pas à pas, à travers un cheminement protégé et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, la porte de la médiathèque s'ouvre sur un local spacieux et moderne. L'ouverture en mai de ce lieu culturel était attendue. Comme auparavant, les bénévoles et Marlène SPANU, bibliothécaire, accompagnent les adhérents dans le choix des ouvrages. Un mobilier spécifique permet de présenter aujourd'hui plus de 7 000 ouvrages, des périodiques, des CD et DVD et contribue à rendre ce lieu très agréable, à la fois propice aux échanges entre lecteurs comme à une lecture dans le calme. L'informatisation et l'accès wifi permettent de travailler seul ou en groupe. Un partenariat établi avec la Médiathèque départementale de la Loire a pour objectif de renouveler régulièrement les documents et de former les bénévoles.





Heures d'ouverture au public élargies :

Mardi : 16 h > 18h30

Mercredi : 14 h > 18 h

Jeudi : 9 h > 12 h

Dimanche : 9 h 30 > 12 h



INSCRIPTION GRATUITE

Outre la médiathèque, ce bâtiment accueillera à partir du mois de septembre, dans la salle du rez-de-jardin, les activités des associations qui se déroulaient à la salle Saint-Rambert.

Les deux logements du nouvel équipement ont été attribués par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Contact au 04 77 79 10 00
ou bibliotheque.stgenestmalifaux@orange.fr

2 | SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Toutes les subventions aux associations ont été maintenues dans leur intégralité et augmentées dans le cadre des procédures contractuelles malgré la baisse des dotations de l'État et sans majoration de la fiscalité locale.

Volonté du Conseil Municipal, un forum des associations a vu le jour en septembre 2014. Afin de donner une bonne visibilité aux 45 associations présentes sur la commune, il est organisé chaque deuxième samedi du mois de septembre. Geneviève Mandon, adjointe aux affaires sociales et à la jeunesse avec Philippe Massardier, adjoint aux affaires scolaires et aux sports et les membres de leurs commissions invitent les responsables associatifs à une réunion de préparation au mois de juin. Ce forum permet aux associations présentes de mettre en lumière leurs activités et de procéder à d'éventuelles inscriptions. Après les vacances et la rentrée scolaire, il est toujours temps de trouver une ou des activités de loisir, qu'elles soient sportives, artistiques, culturelles.



3 | SAISON CULTURELLE

La commission culture animation conduite par Pascale Rochetin, adjointe à la culture et communication, propose :

- Une saison culturelle avec 15 rendez-vous par an, en veillant à une diversité de l'offre. Des spectacles accessibles à tous, grâce à une politique tarifaire adaptée et en gratuité pour les moins de 12 ans, sont portés à la connaissance de tous au travers d'un programme distribué dans chaque boîte à lettres. Des « après-spectacles », générateurs de dialogues entre spectateurs et intervenants, sont un facteur d'enrichissement réciproque et créateurs de lien social.
- L'implication des bénévoles au cinéma, pour des animations liées aux films. À titre expérimental, mise en place d'une séance de cinéma supplémentaire le jeudi soir.
- La Fête de la Musique relancée en lien avec les cafés du village.
- Des partenariats réguliers avec des associations, festivals, etc.

4 | INFORMATION DE LA POPULATION

🕒 Site internet

RÉALISATION 2016-2017

Un nouveau site Internet entièrement refondu : www.st-genest-malifaux.fr

À partir de n'importe quel écran (ordinateurs, smartphones et tablettes), les internautes peuvent, désormais se connecter sur le nouveau site internet de la commune. Plus moderne et interactif, au design simplifié, le site est régulièrement actualisé ; sa page d'ouverture met en avant les événements à venir. Les différents onglets « Découvrir, s'Informier, Sortir, Vivre » développent toutes les activités économiques, commerciales, sociales, culturelles... présentes sur le village. En un clic, il est facile de trouver des informations pratiques : horaires de la déchèterie, de l'Office du Tourisme, les démarches en ligne...

Depuis peu, il est possible d'accéder à une nouvelle fonctionnalité pour être alerté des actualités de la commune (cf. bulletin trimestriel de juin 2017).



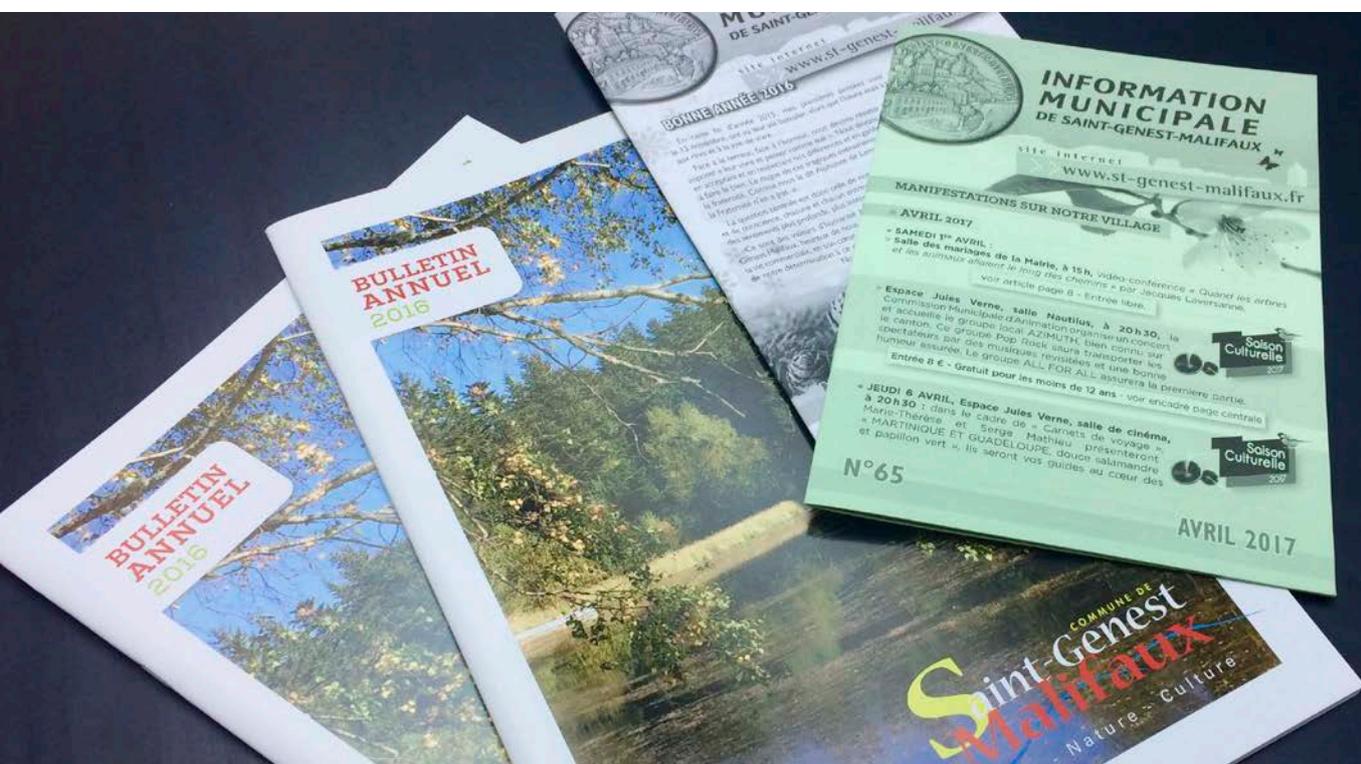
🕒 Le bulletin annuel et le bulletin trimestriel

Un premier bulletin d'information municipale apparaît en mai 1976, mais c'est à partir de 1991 que ce moyen de communication sera édité annuellement, reprenant les faits marquants de l'action municipale et de la vie de la commune. Très appréciés des Genésiens et conservés par certains comme précieux objets de mémoire grâce aux articles de fond et aux photos, ils sont le témoignage d'une époque.

RÉALISATION 2016-2017

La charte graphique et le design général ont été revus en 2016 pour une présentation plus actuelle et attrayante.

Quant au bulletin trimestriel, le premier est mis à disposition en avril 2001 ; nous éditons aujourd'hui le 66^{ème} numéro. La parution du bulletin trimestriel assurée par Geneviève Mandon et celle du bulletin annuel, conçu par la commission communication conduite par Pascale Rochetin, maintiennent une information régulière de la population.



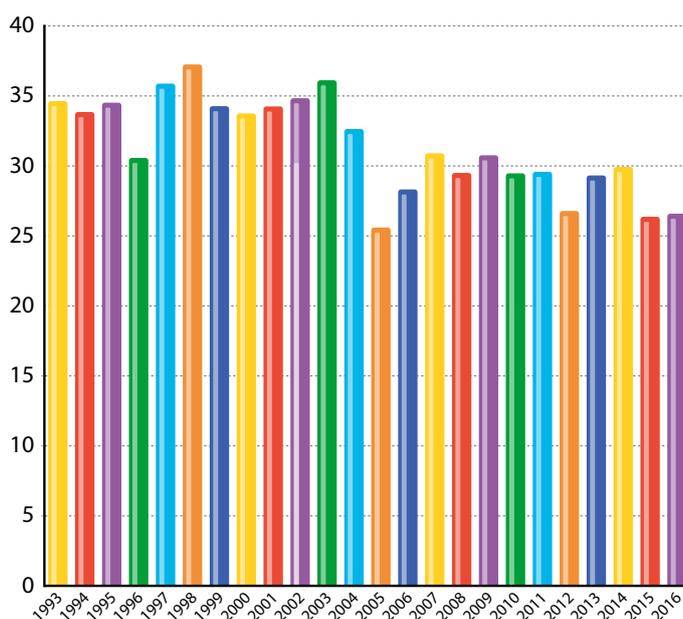
BUDGET 2017

TOURNÉ VERS L'AVENIR

Citoyens, contribuables, entreprises, associations, particuliers, élus, nous sommes tous concernés par le budget de la commune, c'est pourquoi les informations ci-dessous correspondent à celles exposées en séance du conseil municipal par Christian Seux, adjoint aux finances. Ainsi chaque année, nous vous présentons sous des formes variées ses différentes composantes ainsi que l'évolution des différents ratios financiers :

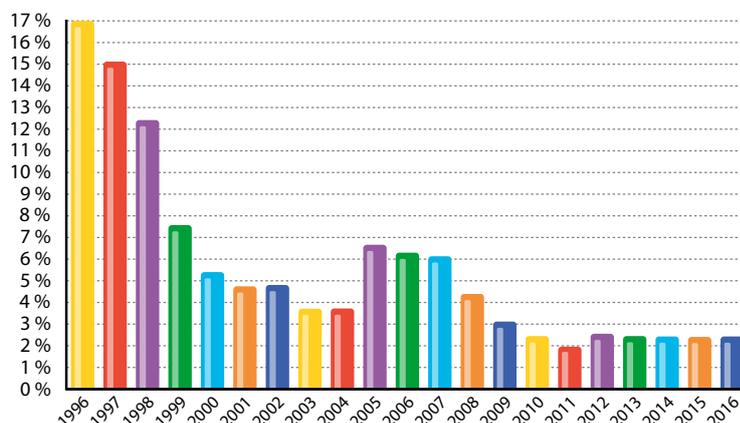
	Auto-financement	Autofinancement après remboursement du capital des emprunts	Ratio épargne brute recettes réelles
1993	466 494 €	299 810 €	34,63
1994	480 215 €	322 944 €	33,85
1995	490 887 €	348 192 €	34,52
1996	460 854 €	327 625 €	30,57
1997	562 538 €	394 698 €	35,88
1998	594 552 €	452 846 €	37,25
1999	564 062 €	477 580 €	34,27
2000	564 062 €	505 739 €	33,75
2001	594 552 €	525 269 €	34,25
2002	630 000 €	569 413 €	34,84
2003	630 000 €	585 445 €	36,12
2004	570 000 €	522 813 €	32,64
2005	480 000 €	397 258 €	25,60
2006	500 000 €	411 412 €	28,32
2007	560 000 €	467 139 €	30,90
2008	600 000 €	533 192 €	29,50
2009	630 000 €	586 225 €	30,76
2010	620 000 €	579 428 €	29,47
2011	620 000 €	588 060 €	29,58
2012	620 000 €	576 380 €	26,78
2013	660 000 €	615 168 €	29,32
2014	670 000 €	623 962 €	29,93
2015	600 000 €	552 641 €	26,37
2016	600 000 €	551 326 €	26,59

1 | TAUX D'ÉPARGNE



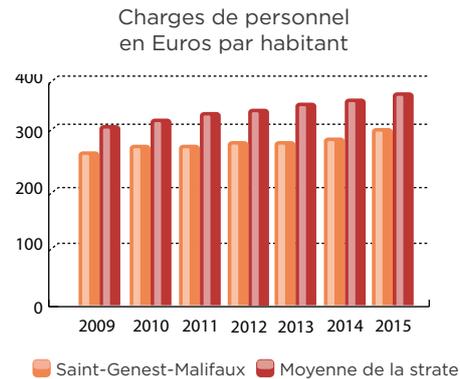
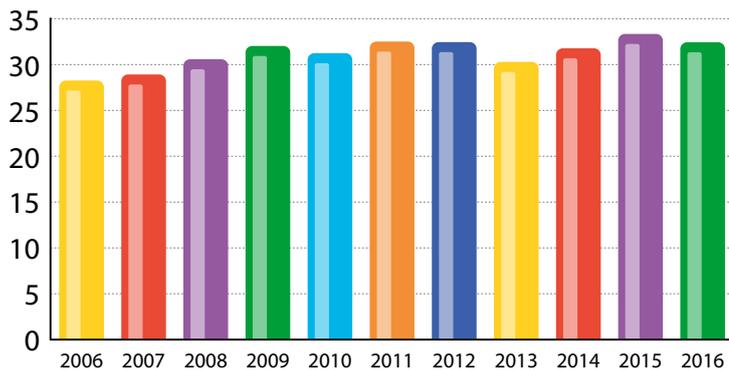
	Dettes en capital	Annuités	Recettes de fonctionnement Hors opérations d'ordre	Taux d'endettement
1996	1174 637 €	245 662 €	1507 192 €	16,30%
1997	948 503 €	227 350 €	1567 563 €	14,50%
1998	780 664 €	190 150 €	1596 238 €	11,91%
1999	552 716 €	119 492 €	1645 757 €	7,26%
2000	473 856 €	86 583 €	1670 952 €	5,18%
2001	415 533 €	78 960 €	1735 720 €	4,55%
2002	346 948 €	83 407 €	1808 389 €	4,61%
2003	289 324 €	62 038 €	1744 187 €	3,56%
2004	244 770 €	62 038 €	1737 630 €	3,57%
2005	797 583 €	118 942 €	1860 720 €	6,39%
2006	714 841 €	115 811 €	1917 723 €	6,04%
2007	626 252 €	115 811 €	1 971 186 €	5,88%
2008	533 291 €	85 540 €	2 033 741 €	4,21%
2009	466 484 €	61 157 €	2 048 037 €	2,99%
2010	422 100 €	60 534 €	2 103 992 €	2,88%
2011	377 021 €	39 497 €	2 095 908 €	1,88%
2012	345 082 €	52 663 €	2 152 133 €	2,45%
2013	301 461 €	52 663 €	2 251 130 €	2,34%
2014	256 629 €	52 663 €	2 238 028 €	2,35%
2015	210 551 €	52 663 €	2 275 465 €	2,31%
2016	163 193 €	52 663 €	2 256 534 €	2,33%

2 | TAUX D'ENDETTEMENT



3 | FRAIS DE PERSONNEL

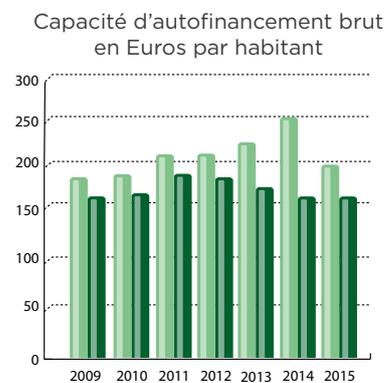
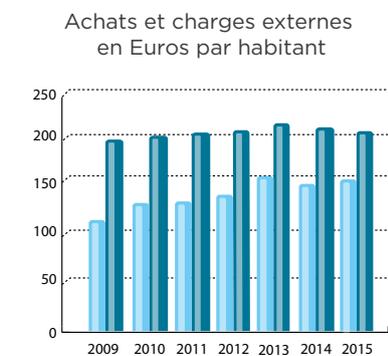
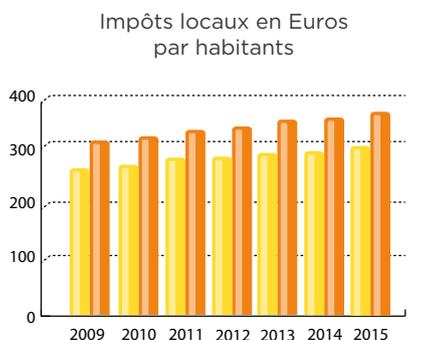
	Salaires	Charges sociales	Rémunération diverses autres	Reversement de traitement des budgets annexes	Frais de personnel réels	Ratio Frais Personnel recettes réelles
2006	475102 €	198505 €	2521 €	134203 €	541925 €	28,26
2007	500203 €	206975 €	2472 €	139537 €	570113 €	28,92
2008	502578 €	215690 €	2161 €	98597 €	621832 €	30,58
2009	525195 €	226963 €	3421 €	96084 €	656074 €	32,03
2010	543915 €	235215 €	3127 €	121855 €	657275 €	31,24
2011	546469 €	234383 €	3468 €	99456 €	681396 €	32,51
2012	560403 €	245231 €	4003 €	102684 €	702950 €	32,45
2013	557690 €	252138 €	4699 €	128008 €	681820 €	30,29
2014	579903 €	266947 €	3045 €	135660 €	711190 €	31,77
2015	608890 €	286913 €	2340 €	137106 €	758697 €	33,34
2016	600273 €	277640 €	4649 €	146049 €	731864 €	32,43



4 | ÉVOLUTION DE 2009 À 2015 DES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES

montant en euros par habitant

	Saint-Genest-Malifaux							Moyenne de la strate						
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fiscalité														
Impôts locaux	253	258	272	275	282	288	292	308	319	334	343	354	357	369
dont : Taxe d'habitation	94	97	102	104	107	109	111	129	134	138	144	151	152	160
dont : Taxe foncière sur prop bâties	139	140	146	149	153	157	158	162	168	174	179	182	185	189
Autres impôts et taxes	11	9	12	22	25	25	33	40	37	43	44	44	44	44
Dépenses de fonctionnement														
Charges de personnel	253	257	260	267	267	279	297	312	314	318	326	335	347	353
Achats et charges externes	121	129	130	143	156	149	149	201	204	206	211	221	217	215
Charges financières (intérêts de la dette)	6	5	3	3	3	2	2	29	27	28	28	28	28	28
Contingents et participations	72	62	55	51	52	50	51	34	34	35	35	35	35	35
Subventions versées	14	14	15	17	17	20	33	43	41	41	40	41	41	40
Capacité d'autofinancement brute	186	189	212	211	225	253	198	166	172	189	187	173	166	167



■ Saint-Genest-Malifaux ■ Moyenne de la strate

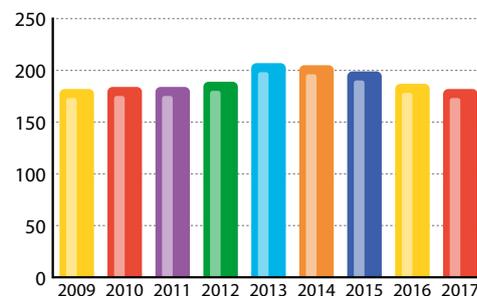
■ Saint-Genest-Malifaux ■ Moyenne de la strate

■ Saint-Genest-Malifaux ■ Moyenne de la strate

Strate : communes de 2000 à 3500 habitants appartenant à une communauté de communes à fiscalité professionnelle unique.

5 | ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) ALLOUÉE PAR L'ÉTAT

Années	Population DGF	Dotation forfaitaire	Dotation Solidarité Rurale	Dotation Nationale de péréquation	Total	en € / habitant
2009	3 393	478 253 €	140 014 €		618 267 €	182 €
2010	3 353	472 574 €	144 295 €		616 869 €	184 €
2011	3 364	473 626 €	146 426 €		620 052 €	184 €
2012	3 358	473 052 €	160 999 €		634 051 €	189 €
2013	3 368	474 009 €	163 668 €	62 200 €	699 877 €	207 €
2014	3 339	455 130 €	165 209 €	64 300 €	684 639 €	205 €
2015	3 354	414 812 €	179 384 €	72 732 €	666 928 €	199 €
2016	3 380	373 375 €	189 057 €	68 859 €	631 291 €	187 €
2017	3 380	348 140 €	198 922 €	66 756 €	613 818 €	182 €



6 | COMPTES DES COMMUNES 2014 ET 2015

montant en euros par habitant

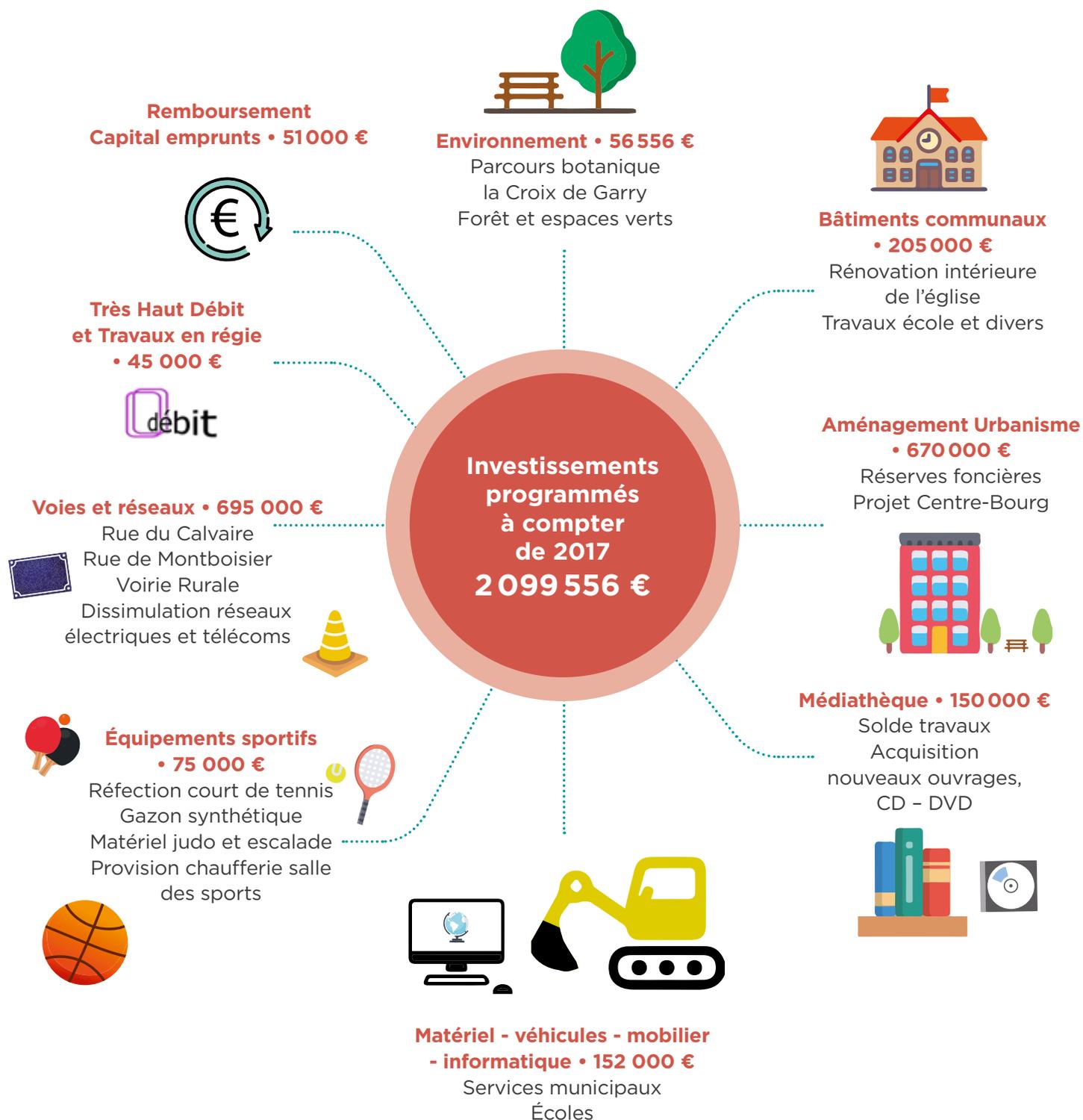
Tableau comparatif 2014-2015 au niveau de la communauté de communes :

	DGF		Impôts locaux		charges de personnel		Capacité d'autofinancement		En-cours de la dette	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Bourg-Argental	234	226	382	393	360	394	46	199	1844	2049
Burdignes	252	243	298	309	240	279	181	13	234	628
Colombier	195	220	142	151	135	134	51	85	1250	1167
Graix	253	245	129	127	103	103	79	4	2	103
Jonzieux	194	186	327	336	248	261	117	136	1262	804
La Versanne	169	175	200	200	148	164	11	148	182	501
Le Bessat	159	145	370	391	272	289	211	219	68	46
Marlhes	259	263	271	258	155	165	189	136	1054	994
Planfoy	125	111	350	349	227	253	178	196	930	860
Saint-Genest-Malifaux	227	220	288	292	279	297	253	198	70	54
Saint-Julien-Molin-Molette	251	251	257	263	269	269	136	145	444	387
Saint-Régis-du-Coin	226	217	263	278	229	232	96	270	912	1219
Saint-Romain-Les-Atheux	196	197	225	229	178	198	143	136	400	351
Saint-Sauveur-en-Rue	285	293	215	220	237	229	174	214	440	372
Tarentaise	178	145	279	300	253	274	122	119	27	172
Thélis-la-Combe	316	328	173	177	128	142	246	39	2	2

Document établi à partir du site <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/comptes-des-communes-et-des-groupements-a-fiscalite-propre-donnees-individuelles-millesimes-2000-a>

7 | INVESTISSEMENTS

La situation financière de la commune demeure saine dans un contexte de baisse continue des dotations d'État depuis 3 ans. Après les gros investissements du début de mandat (médiathèque et réseaux d'eau potable et d'assainissement) le budget 2017 prépare déjà les investissements de demain (aménagement du centre-bourg, nouveaux logements...) tout en garantissant le bon fonctionnement des équipements et services municipaux, dont la nouvelle médiathèque qui a ouvert ses portes le 2 mai 2017.



THÉÂTRE « LE DINDON » DE FEYDEAU

Cette pièce jouée a beaucoup plu. Les quinze comédiens de la Compagnie La Sarbacane n'ont pas ménagé leur peine pour déclamer les répliques de Feydeau autour des tromperies et fourberies de tous. La saison a bien démarré en affichant « complet ».



16^{ÈME} MARCHÉ EN FAVEUR DE L'APPEL

Association Philanthropique des Parents d'Enfants Leucémiques. Un beau résultat 5175 €

Saison Culturelle

et animations

2016 / 2017



SOIRÉE CABARET

La Compagnie FL Magic a présenté trois spectacles en un, devant une salle complète. En effet la magie grandes illusions a ravi les spectateurs et les questions furent nombreuses pour essayer de percer les mystères de la femme coupée en trois ou de la cage en feu... Les danseuses, dans leurs costumes pleins de strass, nous ont entraînés dans le style des revues parisiennes et les chansons venaient compléter la soirée.

CARNETS DE VOYAGES

Les îles grecques, Les peuples des Mers du sud et la Guadeloupe : trois destinations à la découverte du monde. Pour les Antilles : la commission avait concocté un punch et des gâteaux coco qui ont régalingé le public et permis de discuter longuement avec les réalisateurs du film.





CONCERT DE NOËL

L'organiste Pierre Marze a pu jouer de belles pièces d'orgue, complétées par les chants de l'ensemble vocal « A Contretemps ». Le répertoire varié, de la Renaissance à nos jours, a ravi les nombreux spectateurs.

LE NOËL DES ENFANTS : « DES CLICS ET DÉCROCHE »

La salle Nautilus affichait complet avec 250 personnes. Dès le début le jeune public est plongé dans un univers qu'il connaît bien : sonneries de téléphones, écrans de portables, tablettes. Jusqu'au moment où la fée Mandoline coupe le réseau... Cette situation va obliger les deux jeunes artistes professionnels à décrocher des écrans et à découvrir d'une autre manière ce qui les entoure. Une réflexion intéressante et un spectacle dynamique qui a énormément plu.



SPECTACLE HUMOUR :

« LES CARRÉS M'EN FOU »

Cette troupe, plusieurs fois primée dans les festivals d'humour, a séduit les spectateurs qui ont ri avec bon cœur. Joués à guichets fermés, les sketches se sont mêlés aux contes revisités et aux parodies de séries TV.



LE GROUPE VOCAL

« A TOUT CHŒUR »

Accompagné de cinq musiciens chevronnés avec des chansons engagées ou drôles ou les deux ... Ce groupe bien connu a réuni, encore une fois, ses nombreux fans pour une soirée débordante d'énergie.



CONCERT POP ROCK

Soirée très conviviale où 140 personnes se sont retrouvées autour de deux groupes. « All for all » en première partie, avec un jeune batteur dont c'était la première ! , puis « Azimuth » s'est produit devant un public conquis d'avance.



DES RÊVES DANS LE SABLE

Ce fut le point d'orgue de la saison. Lorène a excellé dans un spectacle étonnant de dessin sur sable. Elle a véritablement émerveillé les enfants et fasciné les adultes. Sur sa table lumineuse, les dessins retransmis sur grand écran, naissaient en quelques secondes, se transformaient au rythme des histoires ou musiques. Un moment magique d'où le public est ressorti relaxé, détendu, plein de rêves...



FÊTE DE LA
MUSIQUE 2017

PERSONNEL COMMUNAL

Services Techniques + marché • Service administratif « Noël BONCHE passe le relais à Emmanuel SAHUC »
 Service des écoles • Service sports - loisirs - camping • Services médiathèque + cinéma



1^{er} rang

de gauche à droite :

Alain MARTIN
 Marlène SPANU
 Noël BONCHE
 Emmanuel SAHUC
 Anne-Marie DURIEUX

2^{ème} rang

de gauche à droite :

Marie-Jo VIALON
 Odile DESFONDS
 Marie-Andrée COURBON
 Marie-Thérèse COURBON
 Martine EPALLE

3^{ème} rang

de gauche à droite :

Suzanne MAISONNEUVE
 Marie-Andrée ARNAUD
 Béatrice CHALAYE
 Elisabeth FRECENON
 Marie-Jo PLANCHET

4^{ème} rang

de gauche à droite :

Dominique VIALON
 Georges VERNEY
 Monique TARDY
 Jean-François MONTEUX
 Jean-Yves ROYON
 Lionel MONTEUX



De gauche à droite :

Florian BOUCHET Fabien VILLARD Anthony PERRET Nicolas GRANGE



Brigitte BRUNON



NOËL, MERCI

Depuis longtemps déjà, se murmurait puis s'affirmait le départ à la retraite de Noël Bonche. Après tant d'années passées au service de notre commune, notre secrétaire de mairie, aujourd'hui directeur général des services, nous quitte pour une retraite bien méritée. Avec notre maire Vincent Ducreux, il a toutefois pris soin d'assurer sa succession, ménageant ainsi une transition heureuse et tout en douceur, avec Emmanuel Sahuc, dont les genesiens ont pu apprécier l'investissement dans la vie associative et la correspondance de presse. Pour l'ancien maire que je suis et avec lequel Noël eut à collaborer dans une amitié partagée pendant plus de trente ans, il est aussi agréable que délicat de témoigner sa reconnaissance, sans tomber dans l'effusion sentimentale, le panégyrique ou l'éloge académique, autant de propos qu'il ne supporterait pas.

Notre secrétaire de mairie de souche genesienne en a gardé cette sève de simplicité et d'authenticité que l'on peut attribuer à une vraie ruralité. Il fait partie aujourd'hui des figures emblématiques de notre commune, où sa compétence, sa conscience professionnelle et son dévouement se sont vite imposés. Mais, derrière le personnage, il y a toujours la personne. Ici, il y a surtout l'ami. Sa personnalité aussi discrète que prudente, bénéficiait d'une réserve et d'un non conformisme qui lui faisait fuir les lieux communs de la démagogie ambiante.

Au-delà des oripeaux traditionnels de sa profession, même s'il se montrait très respectueux des règles régissant la vie publique, notre D.G.S., admettait mal une bureaucratie qui n'a guère évolué depuis la plaisante caricature de Courteline et contre laquelle il n'avait de cesse de tempêter !

Travailleur inlassable Noël fit de son métier une passion, dévoué entièrement à sa mission, au point de s'identifier parfois à sa commune. Sans chercher à dépasser les limites de sa fonction, il assumait avec modestie la noble présence du serviteur auprès des élus du conseil municipal, où il comptait de nombreux amis. Il sut s'adapter avec beaucoup de ressort aux nouvelles directives budgétaires et comptables liées soit à la décentralisation, soit aux diverses réformes des collectivités locales. Sa tournure d'esprit très réaliste, pour ne pas dire

son bon sens, lui conférait ce côté pratique de l'organisation qui devait nous aider à mettre au point de nombreux projets. On le savait tenace. Sa persévérance à régler certains dossiers dans une période de la vie municipale où les constructions et transformations furent nombreuses et diversifiées. Son endurance, en montagne comme à la mairie, -au moins pour supporter plus de trente ans un maire parfois déroutant !- reposait sur ses capacités reconnues par ses collègues, son dévouement à la chose publique et à l'intérêt général.

Accueillant avec beaucoup d'attention ses concitoyens, il pouvait aussi se montrer d'humeur peu accommodante. Noël n'aimait guère la diplomatie et ne se gênait guère pour exprimer ce qu'il avait à dire ! D'un naturel loyal, mais sensible au désarroi ou à la détresse de ceux qui cherchaient à voir le maire, il eut toujours à cœur de trouver une réponse. Il savait exercer son autorité sans étroitesse d'esprit ou un quelconque caporalisme, mais sans édulcorer ce qu'il avait décidé; au risque parfois de rebuter ses interlocuteurs.

Il serait fallacieux de prétendre faire le bilan d'une aussi longue mission qui ne se mesure pas au regard de l'avenir et de ce qui est encore en germe dans notre vie communale. On ne peut qu'évoquer simplement par petites touches, les mérites de celui que l'on croit connaître, tant il faisait partie de notre univers genesien. Souvenons-nous ici du mot de Giraudoux « Les traces des pas sont lourdes où naguère ils étaient si légers » Il a été à la peine, c'est bien raison qu'il soit à l'honneur et qu'on lui rende hommage.

Je gage que Noël pourrait reprendre le mot de M. Pagnol : « **ce qui me fait de la peine, ce n'est pas de partir, mais de vous quitter.** » Heureusement la thébaïde que Noël s'est choisie à Grangeneuve n'est pas trop éloignée pour que nous puissions encore le rencontrer. Epris de culture, de lecture, de voyage, de rencontres et de découvertes, enfin pourra-t-il cultiver son jardin, le vrai, mais aussi celui plus secret, de ses goûts et prédilections. Souhaitons lui ad multos annos, une retraite aussi prolifique que la réussite de sa vie professionnelle, en suivant le conseil de l'empereur philosophe, Marc-Aurèle : « **Nulle retraite n'est plus tranquille pour l'homme que celle qu'il trouve en son âme.** »

Daniel MANDON
Maire honoraire

Noël Bonche, Directeur Général des Services, commence une autre vie après 35 ans au service de notre commune. Mais la mission ne s'arrête pas et nous souhaitons la bienvenue à Emmanuel Sahuc qui prend le relais de cette aventure, au sens de Jean-Paul Sartre : « évènement qui sort de l'ordinaire, sans être forcément extraordinaire ».

35 ans, quelle aventure !

Une aventure individuelle dans la gestion quotidienne et de long terme, par le partage de qualités humaines et de compétences professionnelles aussi riches que variées.

Une aventure collective avec un travail en étroite collaboration avec les personnels administratifs, techniques, avec les élus des équipes municipales de Daniel Mandon et celle actuelle, avec toute la population genésienne.

Quelque soit l'aventure, il lui faut une ligne de mire, un horizon, souvent conscient, parfois inconscient, qui sert de guide pour nos décisions et nos actions. Néanmoins, au fur et à mesure de notre

marche, nous nous en approchons et nous nous en éloignons. Ainsi, cela nous appelle à la polyvalence, à l'ouverture d'esprit et à l'adaptation permanente. Ce but, que nous poursuivons, nous permet de nous réaliser avec nos défauts et nos qualités.

Chacune et chacun connaît Noël, ce à quoi il a veillé. Chacune et chacun saura à sa façon le remercier pour sa participation aussi discrète qu'efficace, aussi attentive que tenace, à notre aventure villageoise, au service du vivre ensemble et des grands équilibres.

Noël, merci pour toutes ces années de collaboration féconde.

Agréable et enrichissante retraite, une nouvelle aventure commence...

Car « l'aventure, c'est le trésor que l'on découvre chaque matin » Jacques Brel.

Vincent DUCREUX,
Maire.





INTERVIEW

EMMANUEL SAHUC

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES SERVICES

En ce premier semestre 2017, deux nouveaux arrivants à la Mairie de Saint-Genest-Malifaux, à travers quelques questions nous allons faire leur connaissance.

Votre expérience professionnelle jusqu'à aujourd'hui et votre parcours :

Études : j'ai préparé une licence d'histoire en fac d'Histoire-Géographie pour devenir professeur. Puis suppléance pendant deux années scolaires en tant que professeur.

- 2002-2003 : Préparation et passage des concours dans la fonction publique ; suite à la réussite au concours de secrétaire administratif (Ministère de l'Équipement), intégration à l'Institut Géographique National à Saint-Mandé. Pendant trois ans et demi, ma fonction a été évolutive. J'ai été chargé de la gestion comptable puis responsable du service de gestion et marchés publics sur le plan national.
- De juin 2007 à novembre 2011 : Adjoint au chef de service de la Direction de l'Enfance sur la ville de Lyon. Elle était et reste aujourd'hui la ville référente dans le domaine de la petite enfance. Suite à ce poste, j'ai souhaité une fonction de contact avec le public.
- Décembre 2011 : Arrivée à la Mairie de Saint-Just-Malmont en tant que « Responsable administratif polyvalent », enrichie en avril 2016 par le volet « Responsable des affaires scolaires ».

J'ai trouvé dans ces missions professionnelles un travail de terrain très varié ; ce qui m'a énormément plu. Pendant 5 ans et demi, j'avais la confiance des élus, avec une « liberté d'exécution », une évolution continue de mon poste et une connaissance élargie du rôle d'une collectivité et de ses missions.

Comment concevez-vous la fonction de D.G.S à Saint-Genest-Malifaux, votre motivation pour occuper ce poste ?

À la Mairie de Saint-Just-Malmont, le fait d'avoir eu des fonctions élargies m'a dirigé vers un poste de D.G.S. Donc pour moi, c'est une évolution professionnelle.

Ma conception du poste est basée sur le service au public, l'application des textes en les expliquant, en communiquant, en arbitrant, assurer une continuité de service. Le poste de D.G.S exige un travail suivi en profondeur avec les élus et les personnels de la Mairie pour le montage des dossiers et l'information des Genésiens.

Pour moi, ce poste présente l'intérêt d'un nouveau travail plus élargi par rapport à mes expériences précédentes et plus de responsabilité. C'est une motivation naturelle.

Quelles lignes maîtresses définiriez-vous pour votre nouveau poste et son évolution. Vous avez travaillé « la transmission du flambeau » avec Noël depuis plusieurs semaines ?

Il était nécessaire et obligatoire que je travaille en association avec Noël BONCHE pour découvrir :

- Les dossiers, l'organisation des équipes : administratives, techniques, le personnel des écoles et le personnel socio-culturel. le travail et les échanges avec les élus, le travail avec les partenaires institutionnels (Conseil Départemental, Préfecture, SIEL, Communauté de Communes des Monts du Pilat, Région, autres communes du Plateau,...). Je veux être disponible pour renseigner, accompagner les habitants dans leurs démarches et leurs demandes et poursuivre efficacement le service à tout type de public (monde agricole, familles, associations, commerçants, artisans, partenaires médicaux et para-médicaux, établissements scolaires et socio-éducatifs...).

Vous connaissez la commune de Saint-Genest-Malifaux et ses structures. Qu'appréciez-vous particulièrement.

Je passais mes vacances d'été à Saint-Genest d'où une relation déjà « affective » avec le village. En 2010, je m'y suis installé en résidence principale. Je trouve que le village a évolué sans perdre son caractère, en conservant ses richesses naturelles : la verdure et l'eau, son extension maîtrisée de l'habitat. En une petite phrase : « je m'y sens bien » J'apprécie la vie de ce village avec tous les services nécessaires à la vie quotidienne, la variété et le nombre d'équipements sportifs de qualité, les activités sportives qui en découlent. Sur le plan culturel, le cinéma, la nouvelle médiathèque et là aussi le nombre varié d'activités. « Grâce à cet ensemble de services, je perçois Saint-Genest-Malifaux comme un lieu d'échanges, de rencontres pour tous les âges. Mon souhait, que tout cela continue de vivre et de prospérer ».

Quels sont vos « violons d'Ingres » et vos centres d'intérêt ?

« Mon intégration dans la communauté villageoise genésienne en 2010 a été facilitée par la pratique sportive et mon implication dans la vie associative ».

Les balades à pied ou à vélo me permettent de me ressourcer, de m'évader, dans un espace privilégié avec la beauté de la nature suivant les saisons, la variété des paysages. J'apprécie la chance de vivre dans ce cadre protégé ».



INTERVIEW

Marlène SPANU BIBLIOTHÉCAIRE

Votre expérience professionnelle jusqu'à aujourd'hui et votre parcours :

Depuis l'obtention de mon diplôme D.U.T. « Information - Communication » en 2003, j'ai eu un parcours riche et varié au sein de plusieurs structures dont 11 ans à Saint-Pal-de-Mons où j'ai pu expérimenter et monter de A à Z un projet global de bibliothèque. Il m'a permis de développer des partenariats nombreux avec d'autres bibliothèques et structures (petite enfance, maisons de retraite, scolaires,...).

Connaissez-vous Saint-Genest-Malifaux et ses environs avant votre arrivée à la médiathèque Génésienne ?

Oui. J'ai de la famille à Saint-Romain-les-Atheux. Mes grands parents étaient forains ainsi que mes parents pendant quelques années, ce qui m'a permis de découvrir Saint-Genest au moment de la vogue et certains villages alentours.

Votre motivation pour ce nouveau poste : évolution de votre travail, intérêt de participer à la création d'un poste, découverte de nouveaux partenaires et territoires pour y créer des actions nouvelles ?

Je suis très intéressée par la coopération entre les bibliothèques rurales et la création d'un réseau novateur, mutualiser les cultures de chacun pour les offrir aux autres. J'ai envie « d'exporter » mes expériences précédentes en les faisant évoluer dans mon nouveau rôle ici. Mettre mes compétences et mon expérience au service de tous les publics génésiens en leur proposant un service novateur, renouvelé et moderne de lecture publique, des expositions et une approche nouvelle de la culture par le jeu, par exemple, seront des axes à expérimenter. La musique et le cinéma par le prêt de CD et de DVD permettront de proposer une offre nouvelle. J'ai à cœur aussi que la bibliothèque ressemble aux Génésiens. Ils pourront, s'ils le souhaitent, par le biais de leurs propositions, participer à l'acquisition de documents de la médiathèque...

Autre nouveauté dans le cadre de la Communauté de Communes des Monts du Pilat : création d'un réseau de lecture publique. En tant que bibliothécaire, je suis chargée de l'organisation et de la gestion mutualisée

des documents et l'accompagnement des équipes des différentes bibliothèques. Les objectifs du réseau sont :

- la circulation des documents et la mise à disposition du fond des différentes bibliothèques de la Communauté de Communes auprès de l'ensemble de la population de son territoire.
- Faciliter la circulation des publics avec une carte unique pour emprunter dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Ceci permettra d'élargir pour les adhérents l'accessibilité par le nombre de jours et la diversité des horaires des différentes bibliothèques.

Une règle d'or à ne pas oublier : les bibliothèques sont ouvertes à tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes, c'est l'un des premiers et des plus proches services culturels pour la population.

Rôle de la bibliothèque départementale : le développement en faveur du numérique du département de la Loire me paraît très important et un gros effort est fourni. Nous avons la chance que la bibliothèque départementale mette en valeur cet axe. Elle offre des documents dématérialisés : presse, musique en ligne, livres numériques, autoformation (méthode d'apprentissage de langues étrangères). Ce service est très simple à utiliser. Pour y accéder, il faut venir s'inscrire à la médiathèque de Saint-Genest. Le métier de bibliothécaire est un métier de contact. Il nécessite une adaptation forte et régulière, il est source d'enrichissement continu ce qui me correspond.

Vous êtes arrivée depuis le 28 mars. Quelles sont vos premières impressions ?

J'ai beaucoup apprécié l'accueil chaleureux à Saint-Genest-Malifaux et sur l'ensemble du territoire. J'ai trouvé une attente des lecteurs génésiens pour un accompagnement complémentaire, le désir de découvrir des documents nouveaux, CD, DVD, informatique, ressources numériques, consultation sur place de tablettes numériques. Dans les autres villages, l'attente d'une coordinatrice pour faciliter la mise en réseau.

Quels sont vos violons d'Ingres et vos centres d'intérêt : sport, cinéma, voyages... ?

Ma grande passion, c'est le théâtre, depuis toujours aussi bien en tant que comédienne que spectatrice. Je suis curieuse dans bien d'autres domaines : musique, cinéma, lecture, j'aime les voyages... Je ne suis pas adepte de sport. J'apprécie les nouvelles technologies. C'est avec plaisir que je profite de notre cadre de vie avec la nature, la verdure, les paysages.

« Nous n'héritons pas
de la terre de
nos parents, nous
l'empruntons
à nos enfants ».

Antoine de
Saint-Exupéry

SAINT-GENEST-MALIFAux ET SES FORÊTS

1 | LA FORÊT COMMUNALE

Un patrimoine géré durablement

La commune est propriétaire de 32 hectares de forêt séparés en 2 tènements :

- Le plus important se trouve dans le massif du bois Violet. Il est issu de la mise en place d'un périmètre de reboisement en 1867. On y retrouve principalement l'épicéa et le sapin pectiné ainsi qu'un peu de mélèze d'Europe.
- Le second tènement acquis en 2007 se trouve vers Goutailloux dans le massif du bois Ternay. Il est composé principalement de sapin pectiné ainsi que d'une zone humide.

L'ensemble de la forêt communale relève du régime forestier et sa gestion est assurée par l'Office National des Forêts (ONF) en lien avec la municipalité.

Pour garantir une gestion durable de la forêt, l'ONF a rédigé un « aménagement forestier ». Dans ce document la forêt est décrite et analysée et un programme de coupes et de travaux est défini selon les orientations de gestions arrêtées en

concertation avec la commune pour une période de 20 ans.

La forêt génésienne est gérée par Alain Thibaudet, technicien forestier à l'ONF dans l'unité territoriale de la Loire. C'est donc à lui que revient la mise en œuvre du document de gestion avec notamment la désignation des arbres à couper, leur commercialisation et le suivi de leur exploitation. Tous les ans, le technicien propose également à la commune les travaux nécessaires à la forêt (plantation, dépressage* ...)

La gestion raisonnée de la forêt permet de concilier la protection de la nature, et la production de bois, matériau renouvelable qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique en stockant le CO₂.

**dépressage : opération consistant à passer dans des jeunes peuplements pour en enlever une partie et permettre à ceux qui restent de croître*

2 | REBOISER APRÈS L'EXPLOITATION



Des enfants plantent la forêt de demain

En 2016, un peuplement d'un hectare de sapin de Vancouver déperissant a dû être coupé en totalité. Les bois ont été vendus et la commune a réinvesti une partie de la recette dans le reboisement de la parcelle.



Créé en 1964 pour succéder à l'Administration des Eaux et Forêts, l'ONF est un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial qui a pour mission de gérer le patrimoine forestier public.





3 | ARBRES ASSE CŒUR-VERT

Le mercredi 5 avril, une quarantaine d'enfants issus de trois associations genésiennes participaient à une opération environnementale. Encadrés par des animateurs de l'association ASSE Cœur Vert et des jeunes forestiers de la Maison Familiale Rurale de Marlhès, ils ont aidé les équipes de l'Office National des Forêts à planter 200 mélèzes et 1400 douglas et reboiser ainsi une parcelle de la forêt communale de la Croix Verte. La plantation porte le nom de Roger Rocher, en hommage

à l'ancien président de l'AS Saint-Étienne qui a longtemps résidé dans la commune. En présence de Roland Romeyer, président de l'ASSE, des anciens joueurs Hervé Révelli, Georges Beretta, de la famille de Roger Rocher et de Vincent Ducreux, tous ont participé à la plantation des arbres. Un grand goûter offert par l'ASSE et la municipalité a clôturé ce moment en présence de Pantéo, la mascotte de l'ASSE qui a remis un sac rempli de cadeaux à chaque enfant.





4 | SENTIER BOTANIQUE

Le parc de la Croix de Garry constitue un espace naturel de 20 ha, à proximité du centre de Saint Genest-Malifaux et du barrage des Plats. C'est un lieu de détente pour les habitants et pour les touristes qui fréquentent la commune, notamment pour les campeurs. C'est aussi le point de départ de nombreuses itinéraires VTT ou pédestres.

La commune a souhaité mettre en valeur ce site, afin de sensibiliser les visiteurs à la valeur naturelle de ce secteur. Il s'agit de montrer les différents paysages et la diversité des milieux naturels qui le constituent. Yvette Rochette adjointe, a conduit un groupe de travail pour mettre en place un parcours botanique et sensoriel, d'environ un km sans difficulté. Il peut se poursuivre par le tour du barrage (7,5 km), directement connecté.

Les enfants peuvent suivre le lapin, la sittelle et l'écureuil, les trois mascottes du site, qui les accompagnent tout au long de la balade. Ils jouent du xylophone, laissent libre cours à leur imagination en complétant le tableau Land Art ou bien découvrent d'autres surprises.

Le parcours botanique permet de faire découvrir les arbres de nos forêts (le hêtre, le sapin, l'érable sycomore, etc.) de manière ludique. De plus, des stations sensorielles favorisent une approche artistique ou poétique. C'est une expérience riche en sensations, à la fois pour les petits et les grands ! Les mascottes vous attendent pour vous faire découvrir leur univers !



LES NOUVEAUX COMMERCES SUR NOTRE COMMUNE



Mylène Vandebavière, 31 ans, a un nom prédestiné pour l'activité brassicole, paraît-il. Originaire du Nord-Pas-de-Calais, elle y a suivi une formation pour acquérir des bases solides sur la fabrication de bière. Puis, c'est dans son garage à Saint-Just-Malmont, après 50 brassins et surtout 2 ans d'expérimentation que la volonté d'augmenter la production s'est faite sentir. « *Au début, je faisais des recettes par passion et pour m'amuser et régaler mes proches.*

Ils m'ont tous encouragée à voir cette passion en plus grand et à me lancer. J'ai donc réalisé une étude de marché dont les conclusions étaient très favorables. J'ai alors commencé cette aventure. J'ai trouvé le local suite à la rencontre de membres actifs des Cigales, (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) qui m'avaient conseillé de contacter la Communauté de Communes des Monts du Pilat. » Après avoir découvert le monde de la micro-brasserie en milieu rural à l'étranger, et ayant apprécié l'animation et la convivialité suscitées autour de la bière locale, la brasseuse était désireuse de reproduire ce schéma et de s'installer. « *C'est exactement ce que je pense avoir trouvé à Saint-Genest-Malifaux, l'ambiance y est conviviale, familiale* », ajoute-t-elle, enchantée. Population locale et touristique se croisent et font vivre une économie de proximité. Saint-Genest est un village dynamique où il est bon d'entreprendre ! La bière produite s'appelle La Gaudine. C'est un nom commun issu de l'ancien français, il vient de gaudion, signifiant « réjouissance » : tout comme une bonne bière !

La Gaudine se décline en blonde, blanche, ambrée et une IPA possible. Plutôt que des longs discours le mieux est de la goûter !

Sur Facebook : LaGaudine

Tél. : 0613 47 95 65

Email : brasserie~~del~~asemene@gmail.com

Brasserie de la Semène ZA des Trois Pins

Mercredi de 17 h à 20 h et le samedi de 14 h à 21 h



Depuis début février, Vanessa et Jean-Paul VILLARD sont les nouveaux gérants du Petit Casino. Nous tenons à remercier tous les genésiens pour l'accueil convivial qu'ils nous ont réservé. Nous serons heureux de vous accueillir chaleureusement du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ainsi que le dimanche de 7h30 à 12h30. Nous répondrons présents à vos demandes et surtout notre devise est d'être à votre écoute et de vous apporter le service que vous attendez tous.

À bientôt

Petit Casino • Rue du Forez

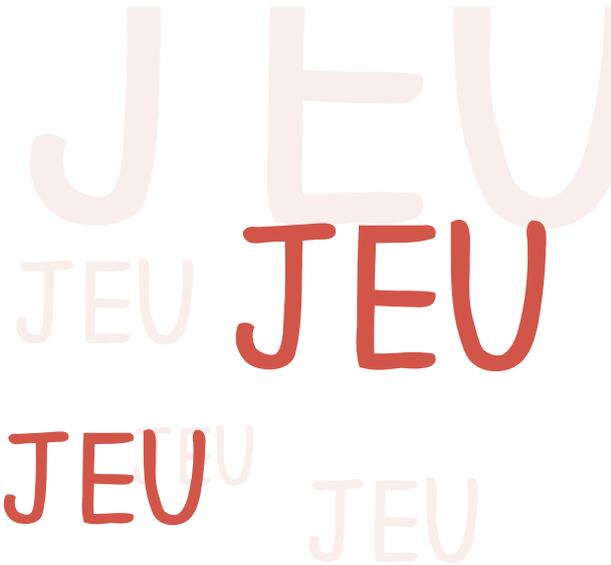
Habitant depuis plusieurs années la commune de Saint-Genest-Malifaux, le lieu d'installation de mon cabinet d'ostéopathie fut évident. Implanté depuis près d'un an au cœur du village, je suis ravie de vous accueillir du lundi au samedi de 8 h à 20 h au 12 rue de la Semène. Diplômée du Centre International d'Ostéopathie de Saint-Étienne, ma formation me permet de recevoir aussi bien les enfants et nourrissons, jusqu'aux séniors, ainsi que les adultes, femmes enceintes et sportifs. Je mets au service de chaque patient l'ensemble de mes compétences afin que sa consultation soit adaptée et complète, pour en retirer tous ses bienfaits.



Julie PERNOT • Ostéopathe D.O.
 12 rue de la Semène
 42660 Saint-Genest-Malifaux
www.julie-pernot-osteopathe.fr
 Tél. 06 09 86 07 27

JEU T E U JEU

ANAGRAMMES ET TOPONYMES



L'anagramme d'un mot est un autre mot formé en utilisant toutes ses lettres.

Exemple : en utilisant toutes les lettres de Semène on peut faire son anagramme : menées.

Vous trouverez ci-dessous une liste de noms de lieux-dits de notre commune et une deuxième liste formée de leurs anagrammes.

À vous d'associer chaque nom de lieu à son anagramme !

- | | | | | | | | |
|---|-------------|---|-------------|---|------------|---|-------------|
| A | RAVARINE | J | MERLOU | a | PASTEL | j | ALIÉNERONT |
| B | CONDAMINE | K | L'ETANG | b | GELANT | k | BATELAI |
| C | MONTBOISIER | L | QUERET | c | PELURES | l | RELÂCHEMENT |
| D | LABOURET | M | PLATIERES | d | NAVRERAI | m | DOMINANCE |
| E | LE SAPT | N | LA TRAPPE | e | SOÛLERAS | n | REPLIÂTES |
| F | PERUSEL | O | TALONNIERE | f | RAPPELÂT | o | REMOÛTIONS |
| G | CREMEAT | P | PORRETIERE | g | RÉPERTOIRE | p | MOULER |
| H | LA ROUSSE | Q | CHANTEMERLE | h | TRABOULE | q | ECRÉMÂT |
| I | LA BÂTIE | | | i | QUÊTER | | |

Réponses : Ad - Bm - Co - Dh - Ea - Ec - Fc - Gq - He - Hk - He - Ik - Jp - Kb - Li - Ln - Mh - Nf - Oj - Pg - Qi

IL Y A 20 ANS

LE TOUR DE FRANCE PASSAIT À ST-GENEST-MALIFAUX

Le 17 juillet 1997, les coureurs du Tour de France profitaient d'une journée de repos à Saint-Étienne, repos bien mérité après les dures étapes des cols pyrénéens. Après leur arrivée à Perpignan le 16 juillet, ils ont été transférés en avion à Saint-Étienne où la caravane est venue les rejoindre

Le lendemain, 18 juillet, le départ de la 12^{ème} étape est donnée : c'est une épreuve contre la montre qui se déroule autour de Saint-Étienne. Après avoir traversé Terrenoire et St-Chamond, c'est à partir de La Valla en Gier que se situe la difficulté de l'épreuve avec l'ascension du col de la Croix de Chaubouret, col de 2^{ème} catégorie. Le retour sur Saint-Étienne se fait par le Bessat, Tarentaise, Saint-Genest-Malifaux - la République, Merlou, le Pré, la Célarière, la Font du Nais, rue du feuillage, rue du Forez - et Planfoy pour une arrivée à Saint-Étienne, cours Fauriel. C'est une étape de 55 km.



Au départ de cette étape, l'allemand Jan Ullrich est maillot jaune et le français Richard Virenque est second à 2'38". La lutte est âpre entre ces deux coureurs. Richard Virenque, qui est un spécialiste de la montagne porte le maillot blanc à pois rouges de meilleur grimpeur. Tous ses supporters espèrent qu'il comblera son retard sur son rival.

Il n'en a rien été. C'est Ullrich qui remporta l'étape prenant plus de 3 minutes à Virenque qui finit second.

Ulrich gagnera ce tour 1997 et deviendra le premier allemand à inscrire son nom au palmarès de cette épreuve. Virenque sera second à plus de 9 minutes, le troisième étant l'italien Marco Pantani relégué à plus de 14 minutes.



Malgré un temps maussade et froid, la foule est massée le long des rues pour admirer la caravane et voir passer les coureurs. Saint-Genest est en fête, et voici ce que l'on peut lire dans la presse : « ...Saint-Genest qui s'était paré de tous ses attributs pour accueillir ces champions : banderoles multicolores, sonorisation, animations et déguisements... Avec le car podium au centre du village et quelques producteurs locaux, la fête battait son plein dès le matin. »



Tout au long de la traversée du village, les spectateurs ont encouragé Richard Virenque et les autres concurrents. Devant le Casino, les coureurs devaient négocier un virage très serré qu'il a fallu sécuriser avec des bottes de paille et des barrières pour contenir les spectateurs.



Passage du populaire Laurent Jalabert devant le garage Favier où les prix des carburants sont affichés ; ce sont des tarifs datant de 20 ans. En convertissant les francs en euros, le litre de gasoil coûtait 0.70 € et celui de super 0.97 € ! Reste à les actualiser en fonctions de l'inflation, de l'ordre de 31 % sur la période 1997-2017.



Ce fut l'occasion de revoir Bernard Hinault qui faisait partie des Officiels. Dans les années 1980, il a été sacré champion du monde, a gagné notamment cinq tours de France, quatre tours d'Italie, le tour d'Espagne. C'est le champion cycliste français le plus titré de tous les temps.



Le passage du Tour de France dans une ville ne s'improvise pas et demande une organisation minutieuse quant à la sécurité des coureurs et du public. Il faut prévoir les interdictions de circulation sur certaines voies, mettre en place des déviations, prévoir les aires de stationnement, organiser une Commission de Sécurité - avec DDE, gendarmerie, pompiers, médecins, infirmiers et services techniques - tout ceci sous la responsabilité du maire en ce qui concerne la traversée de la commune. Des réunions de préparation ont été organisées dès le mois d'avril notamment avec les services de la Préfecture.

Mais le passage du Tour est avant tout une fête et pour que la fête soit belle, une Commission d'Animation s'était employée à organiser la décoration et l'animation du village : sonorisation, banderoles, drapeaux, accueil de producteurs locaux...

Evènement exceptionnel, ce fut une belle fête avec de nombreux spectateurs et une belle vitrine pour l'attrait touristique de notre région. Aura-t-on la chance de revoir, un jour, le passage d'une étape du Tour à St-Genest ?

ÉTAT CIVIL 2016

NOTRE COMMUNE



NAISSANCES



DÉCÈS

• MACHADO Malo	4 janvier
• BENGNACH Aydin	2 Avril
• ARNAUD Louka	3 mai
• PAILLET Maelys	9 mai
• RICHARD Alix	9 juin
• FEILLEUX Perceval	26 juin
• BOUCHET Maïly	12 juillet
• ODOUARD Emma	12 juillet
• PASCAL Titouan	23 juillet
• MAS Lilou	25 juillet
• MEILLER Louise	28 juillet
• BAYLE Thalia	17 août
• DARINOT Louis	12 septembre
• ORIOL Paul	17 septembre
• JURY Ava	6 octobre
• BONNET Élyo	8 octobre
• MENEGAUX Rose	11 octobre
• DESCHAMPS Arthur	22 octobre
• RIVAT Valentine	2 novembre
• GIBERT Roxane	3 novembre
• MARTOUD Jules	8 novembre
• GALLIEN Solveig	23 novembre
• MONNERON Juliette	28 décembre

• PEYROT Marinette veuve BEAL	7 janvier
• KAÜFER Dorothee veuve RIOU	9 janvier
• DUBREUIL Marinette veuve BACHET	11 janvier
• MOULIN Auguste	13 janvier
• GEORJON Francine	5 février
• FAVERJON Claudia veuve BERTHAIL	6 février
• LARDON Maurice	10 février
• FOURNAT Jean	12 février
• BRUNON Joseph	25 février
• SAUVIGNET Pierre	6 mars
• BARGE Renée épouse EQUIS	19 mars
• FERRET Marinette veuve LAROSE	20 mars
• BOUCHET Marie veuve COURBON	22 mars
• VIALON Claudia	28 mars
• BLACHON Juliette veuve BLANCHET	1 ^{er} avril
• DE ZAN Angèle	21 avril
• TITOLET Yvonne veuve GARNIER	29 avril
• COURBON Pierre	18 mai
• EPALLE Blandine épouse SEUX	25 mai
• PAULET Augusta	26 juin
• CAYUELA Jean	16 juillet
• ENGELMANN Bernard	13 août
• BASTY Julie veuve JOURJON	14 août
• LANDON Hubert	14 août
• RONDY Marie	29 août
• GRANDOUILLER Irène	10 septembre
• FERRIOL René	15 septembre
• JOURNAUD Didier	21 septembre
• DEPP Jean-Marie	9 octobre
• ROCHER Rose veuve PONSTON	18 octobre
• GEORJON Anne veuve FREYCON	24 octobre
• ADIER Martine	3 novembre
• ALIRAND Anna veuve HEURTIER	16 novembre
• LAURENSON Aimé	18 novembre
• TAVERNIER Joseline épouse CHARRA	23 novembre
• OLAGNON Antonin	25 novembre
• VILLARD Suzanne veuve COURBON	26 novembre
• PIOT Auguste	4 décembre
• CHOMARAT Madeleine veuve BASTIE	25 décembre
• SEYVE Joseph	29 décembre

MARIAGES



• PEIKARIAN David et FRANÇAIS Carole	19 mars
• SERVEAUX Adrien et DANCER Marine	16 avril
• JACQUEMOND Florian et LECOQ Isabelle	7 mai
• DARLES Loïc et SEUX Cassandre	14 mai
• PIRAUD Anthony et COURBON Adeline	18 juin
• SAHUC Bertrand et MONTABONNEL Mathilde	2 juillet
• RAVEZ Adeline et TARDY Myriam	9 juillet
• De BOSSOREILLE de RIBOU Geoffroy et PEYCLI Mariana	15 juillet
• RIVAT Olivier et CANET Julie	23 juillet
• GIBERT Sylvain et BLANCHET Jessica	23 juillet
• VERNEY Georges et TARDY Corinne	24 Septembre
• QUIBLIER Christophe et CHANTEGRAILLE Nelly	22 octobre
• GUÉRIN Olivier et SOULIER Marie-Thérèse	29 octobre



HOMMAGE au Père François REYNARD

François est né le 8 septembre 1948 dans une famille très religieuse. Il décide très tôt de devenir prêtre. Ordonné en 1975, il accomplit plusieurs responsabilités ecclésiales avant d'être nommé à Saint-Genest-Malifaux pour l'ensemble du plateau. Pasteur exemplaire, sa générosité, sa bienveillance ainsi que sa bonté en faisaient un infatigable défenseur de la tolérance, du pardon ainsi que d'un vivre ensemble apaisé, par-delà les croyances des uns et des autres. Un homme de foi et de cœur qui a mis toute sa vie au service des autres, et ceci pendant dix années sur notre plateau. Nommé ensuite à Pélussin, sa patience et son sens spirituel vont permettre la mutation progressive de cette paroisse. Appelé par le Père D. Lebrun comme vicaire général en 2010 ; il s'est beaucoup investi dans le rassemblement « Diaconia 2013, servons la fraternité ». Élu administrateur du diocèse au départ du Père D. Lebrun, il a su accueillir avec simplicité le Père S. Bataille. La maladie a eu raison de son courage, il est parti le 24 janvier 2017 au matin.

Espace Daniel RICHARD

Le 9 Juillet 2016, nous nous sommes retrouvés pour inaugurer aux Chalayes l'espace Daniel Richard en présence de sa famille, de ses amis, de ses collègues et des élus de tous les mandats. Nous rendons hommage à Daniel en inscrivant dans la pierre l'histoire d'une vie professionnelle dévouée à son village et d'une vie personnelle au service de sa famille, des autres à travers ses nombreux engagements, ancrée sur le plateau de Saint-Genest.

« Cet hommage n'est pas seulement pour Daniel car il n'était pas seul. Ce sont aussi des remerciements pour son équipe technique d'hier, et pour Alain Martin et son équipe technique actuelle. Tous, vous avez à cœur de construire, d'entretenir et d'embellir les équipements et les espaces publics au service de notre qualité de vie. Tous les quartiers et les hameaux transpirent de votre travail et de votre présence au quotidien. Quelles que soient les générations, c'est notre devoir d'en prendre soin.

Cet espace paysager est l'exemple typique de la fidélité à un territoire, car être fidèle à un territoire, c'est lui donner du temps pour devenir, non pas ce que je voudrais qu'il soit, mais un peu plus lui-même. »

V.D.



*Plaque commémorative
Espace paysager Daniel Richard
Plan d'eau - Les Chalayes - juillet 2016*



Classe 2018

Classes nées en 6

2016



2006

1996



1986



1976



1966



1956



1946



1936



1926





Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42 660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 5120 01 - Fax: 04 77 5126 71
E-mail: mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr